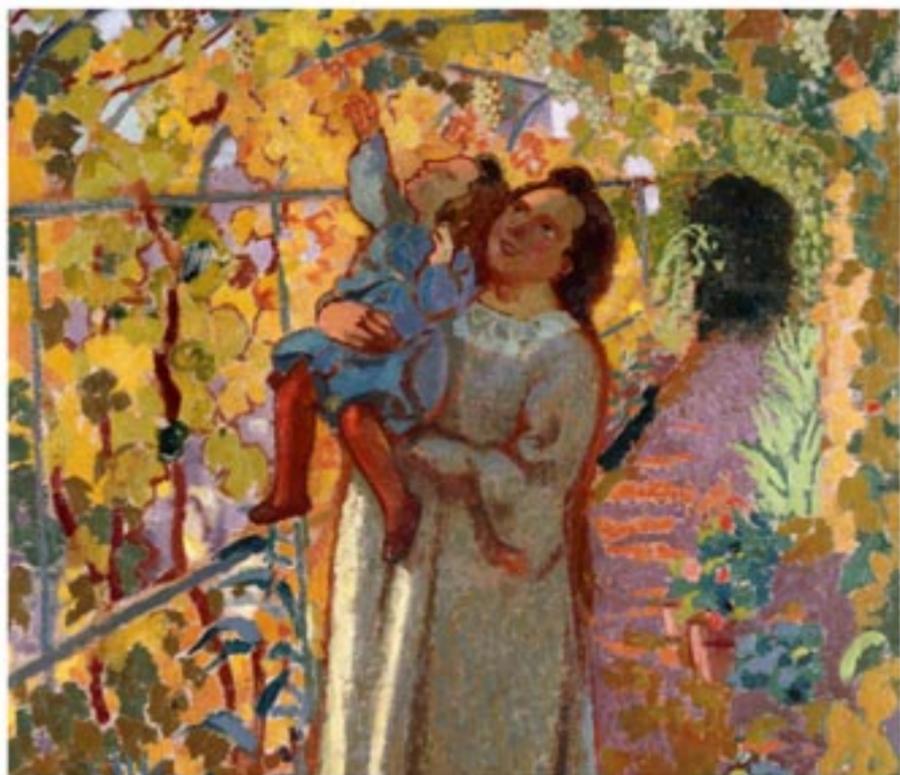


Marcel
CLÉMENT

La femme et sa vocation

Documents pontificaux



Éditions de L'Homme Nouveau

Marcel Clément

La femme et sa vocation
Documents pontificaux

Éditions de L'Homme Nouveau

Une crise de civilisation

17 mai 1942

Introduction :

Vous êtes venues à Rome pour connaître le secret des anciennes vertus domestiques.

I. Ces vertus domestiques sont secouées par une crise de civilisation

a) due à la rapidité inouïe du développement de la science et de l'évolution sociale ;

b) devant laquelle la jeune fille moderne a fait un effort extérieur d'adaptation ;

c) mais au dedans d'elle-même, elle demeure ce qu'elle a toujours été.

II. Comment donc défendre la dignité féminine menacée par cette « rupture d'équilibre entre les conditions de vie subitement transformées ou détruites et les traits immuables de la nature humaine ? »

a) par la barrière intérieure de la vertu,

b) par l'humilité et la défiance de soi chrétienne, équilibrant l'assurance extérieure,

c) par les secours de la Foi et de la prière.

Conclusion :

Soutenez vos sœurs, timides ou découragées, à travers cette crise de la société moderne.

Introduction

Vous avez eu, chères filles¹, l'heureuse pensée de célébrer à Rome le vingtième anniversaire de votre journal hebdomadaire et de votre association « bleu-ciel ». Vous avez voulu aussi vous réunir près du Père commun pour lui manifester votre filial attachement et demander sa Bénédiction. « Vraiment dans la Ville Éternelle - avez-vous dit, - centre du monde, nous apprendrons le secret qui fait grands les peuples et nous connaissons la lumière qui dévoile des trésors de vertus domestiques et civiques ». Vous avez appelé votre revue « Alba » Il nous plaît de voir en elle l'aurore joyeuse de votre vie, l'aube de votre esprit et de votre cœur, l'aube de votre ascension surnaturelle, l'aurore de votre journée qui, sur les rives du Tibre, vous a fait contempler les fameuses ruines de la Rome des Césars, les Catacombes, les basiliques et les monuments de la Rome des Papes, les vastes réalisations et transformations de la Rome moderne. Oui, « centre du monde » est cette Rome qui se glorifie et se rend éternellement heureuse avec le Christ, cette Rome vers les bords de laquelle l'ange pilote, selon l'image de l'Alighieri (Dante) « ramène ou recueille celui qui ne descend pas vers l'Achéron » (*Purgatoire*, Chant II, V, 104-105).

I. Vertus domestiques et crise de civilisation

La terre de Rome est terre de héros et d'apôtres de la vérité. Les vertus domestiques et sociales qui ont fait la grandeur de la Ville Éternelle, et qui font la vraie grandeur de tous les peuples, sont certainement de toutes les époques et de toutes les conditions sociales. Vous les trouverez chez les anciennes matrones romaines dont la dignité, cette vertu, fut respectée et honorée au sein de la civilisation païenne. Vous les voyez resplendir, ces vertus domestiques, à l'aube rose et rougeoyante du sang des confesseurs de la foi, dans les annales de l'Église, dans la figure des martyres

1. Allocution prononcée par Pie XII le 17 mai 1942, pour les lectrices de la revue féminine *Alba*.

chrétiennes, patriciennes ou esclaves, comme Agnès et Blandine, comme Perpétue et Félicité. Vous les voyez, à travers les siècles, briller dans la vie de famille et dans l'exercice de la charité communicative de Galla, de Françoise-Romaine, d'Anne-Marie Taigi.

Toutefois, ces vertus, qui demeurent toujours essentiellement les mêmes, prennent, au cours des générations, des modalités et des degrés divers. Leur expression extérieure arrive d'ordinaire à se modifier et à se transformer par l'effet d'une lente et peu sensible évolution, sous l'influence et les variations des époques. Au contraire, aujourd'hui, comme cela a coutume de se produire aux temps de grandes crises, cette évolution semble douée d'une rapidité foudroyante qui déconcerte celui qui s'arrête à en observer la marche. Pour Nous, les grandes crises, ce ne sont pas seulement les calamités, les guerres, les révolutions, les troubles civils, économiques, sociaux, politiques, mais en particulier, également voudrions-Nous dire, toute rupture d'équilibre entre les conditions de vie subitement transformées ou détruites et les traits immuables de la nature humaine.

a) Le développement de la science et l'évolution sociale

Considérez le mouvement et l'acheminement de la vie et de la civilisation modernes. N'observez-vous pas comment les progrès merveilleux de la science dans tous ses domaines, les découvertes et inventions bienfaisantes ou dangereuses dans tous les secteurs de l'industrie ont introduit, pour ainsi dire automatiquement, de profonds changements dans la vie matérielle et, par conséquent, dans toutes les manifestations de l'activité humaine ? Et ces changements n'ont-ils pas, à leur tour, donné naissance à une transformation qu'il vaudrait mieux appeler renversement ou complet renouvellement des conditions sociales ? Il est superflu d'indiquer de multiples exemples de ces changements à vous qui les avez continuellement sous les yeux. Sources et moyens de loisirs, de bien-être, de commodités, qui insinuent, allument, excitent le plaisir ou la jouissance des uns, en exaspérant la convoitise des autres. Domaines innombrables ouverts à la

curiosité des sens et de l'esprit. Une foule de problèmes débattus qui séduisent, excitent, troublent et captivent la raison et la conscience. Une variété et une suite sans fin de distractions, d'amusements, de divertissements, de plaisirs, depuis les plus nobles de l'esprit jusqu'aux plus vulgaires et sensuels. La vertigineuse rapidité des communications qui supprime la distance ou l'espace et se joue du temps. Cent autres dons de l'époque moderne plus ou moins utiles à la vie et à la conduite, offerts aux regards et à la main de tous, sinon pour en jouir, au moins pour en connaître ou en sentir les réactions dans l'âme. Tout cela appelle et met en mouvement de multiples et diverses activités de la nature humaine, fait naître des professions et des arts nouveaux, de nouvelles façons de vivre et d'agir, de nouvelles tendances et affections, de nouveaux desseins, de nouvelles préférences du cœur. Pratiquement, tout cela invite à une activité plus prompte et plus directe même la femme et la jeune fille, les saisit et les entraîne dans le tourbillon qui pousse en avant et emporte le monde.

b) L'effort d'adaptation de la jeune fille moderne

Avec le nouvel aspect de la vie, nouveau devient aussi le comportement de la jeunesse féminine. Le contact permanent et continu avec le monde, et avec le monde tel qu'il est, mêlé comme il est, arrive à donner à cette jeunesse quelque chose de plus libre, de plus décidé, de plus viril, dirait-on. La conscience de ses devoirs et de ses responsabilités lui assure en même temps plus d'assurance et de hardiesse.

Cette nouvelle physionomie de la vie est-elle un mal ? Elle n'est pas un mal en elle-même ; mais ordinairement, elle n'est pas exempte de dangers. Également, le nouveau comportement de la jeune fille n'est pas, en lui-même, un mal. Cette espèce de désinvolture, conséquence des conditions actuelles de la vie, lorsqu'elle est bien réglée et comprise, est, à sa façon, une force ; maintenue en de justes limites et bien dirigée, elle peut devenir une arme : arme de défense en face des dangers personnels ; arme de conquête en face des périls des autres ; elle peut devenir

une attitude sage, réservée, courtoise, qui, semblable à la vertu, n'humilie pas et n'offense pas, mais concilie l'estime, l'admiration, l'affection.

L'état de choses actuel est ce qu'il est, vous ne pouvez le changer ; serait-il même désagréable, il serait vain de se perdre en lamentations stériles. S'il a ses dangers, il faut les regarder en face pour s'en défendre et pour les surmonter. Mais d'où viennent ces dangers ? D'où vient la crise moderne elle-même ? Elle vient, nous l'avons déjà dit, de ce que, au milieu des circonstances extérieures qui changent, et nonobstant le changement d'allure qui en résulte, la nature, le caractère, le tempérament ne changent pas substantiellement ; ils se modifient, leur fond demeure immobile et immuable ; seule leur surface est remuée ; ils ne marchent pas avec le même rythme que l'air et le vent qui souffle autour d'eux et leur caressent le front.

c) Les éléments permanents de la nature féminine

Néanmoins, ayant acquis un air dégagé, de la force et de la fierté de pensée, la femme, la jeune fille, ne fera pas pour autant sa propre nature ; elle restera toujours sensitive, impressionnable, souvent sans douter ou se défier d'elle-même ; parfois elle se laissera d'autant plus conduire par les mouvements impulsifs de son esprit et de son cœur qu'il y aurait plus de raison de prendre des précautions, d'être réservée. Dans sa constitution elle garde cette générosité instinctive qui l'incline et la pousse au don total d'elle-même, qui la pousserait, si elle n'était pas vigilante et attentive, aux enthousiasmes irréfléchis, aux élans passionnés, aux imprudences fatales. Dans ce monde où elle passe et où elle vit, malheur si elle oublie que chez les autres non plus la nature humaine ne change pas, qu'elle n'a nullement perdu les stigmates et les blessures de sa chute première au paradis terrestre. Les rejetons d'une si mauvaise racine n'ont jamais cessé de dominer dans le cœur des hommes : l'orgueil et la superbe, la sensualité hardie, la convoitise toujours avide, la concupiscence brûlante ; le scandale voulu, calculé des séducteurs, des corrupteurs et des corrompus ; le scandale involontaire, mais

non moins dangereux, des passionnés, des fragiles, des nonchalants, des étourdis, qui ne pèsent pas les conséquences d'une parole, d'un regard, d'une démarche, et de leur arc, comme les enfants ou les gamins de la rue, décochent un trait qui donnera peut-être la mort, ou pour le moins blessera un cœur pour toute la vie. Et cependant, c'est inévitable, c'est souvent une obligation de fouler ce chemin, d'avancer au milieu de ces ronces, de vivre dans un monde pareil et de traiter avec lui.

II. Comment défendre la dignité féminine

À la dernière Cène, Notre-Seigneur priant pour ses Apôtres disait à son Père : « Je ne vous demande pas de les enlever du monde, mais de les garder du mauvais » (Jn 17, 15). Il savait bien qu'il les envoyait dans le monde comme des agneaux au milieu des loups (Lc 10, 3).

a) Par une barrière toute intérieure

Le monde n'est pas essentiellement changé : Dieu le gouverne et le dirige, il ne peut se soustraire à son autorité ni à celle du Christ au pouvoir de qui sont le ciel et la terre. Aujourd'hui, beaucoup de barrières existant autrefois entre le bien et le mal sont tombées ; vous ne pouvez plus, chères filles, attendre d'elles votre défense. La barrière qui reste n'est pas hors de vous, mais en vous. Saint Vincent de Paul disait gracieusement aux premières Filles de la Charité : « Vous n'avez pas et ne pouvez avoir le genre de vie des anciennes religieuses : vous aurez pour cloître les rues de la ville ; pour clôture, l'obéissance ; pour grille, la crainte de Dieu ; pour voile, la sainte modestie » (*cf. Coste, Monsieur Vincent, p. 396*).

Ces paroles du Saint ne s'appliquent-elles pas, d'une certaine façon, à vous également, jeunes filles et femmes chrétiennes ? Vous devrez parcourir les rues de la ville ; vous devrez vous défendre par vous-mêmes au moyen de la barrière et de l'arme qu'est votre vertu ; votre décision, votre parole franche, votre attitude pourront aussi vous aider à vous défendre. Dans la rue,

dans les réunions, dans les magasins, dans les ateliers, dans les bureaux, dans les Universités, dans les bibliothèques, une parole cinglante, si c'est nécessaire, vous débarrassera d'un insolent ; un rire franc découragera un amoureux importun ; dans un geste aimable votre main jettera au feu ou dans la boue le dessin, le périodique, le livre venu de la boue d'où il n'aurait jamais dû sortir.

b) Par l'humanité et la prudence

Toutefois, cela ne suffit pas. Ces belles qualités qui se manifestent à l'extérieur doivent jaillir de l'intérieur de votre âme ; c'est de là qu'elles acquièrent et reçoivent leur force. La prudence et l'humilité intérieure enseignent la modération dans les actes et les sentiments, la juste mesure dans la gracieuseté des paroles et de la personne. Elles font reconnaître et comprendre que la docilité est sagesse, que l'obéissance apprend à commander, que le silence est l'éducateur de la parole et plus d'une fois une véritable éloquence. Si les belles qualités extérieures ne proviennent pas de celles du dedans, moins brillantes, mais non moins nécessaires, elles finissent par montrer le revers de leur médaille. On se crée la conscience (ô illusion) de s'être élevées au-dessus de cette vulgarité qu'on effleure à chaque pas, de cheminer dignement et dans la vertu au milieu des tentations et des séductions de tout genre. La fierté qui naît de cette conscience se change facilement en secret orgueil. On attribue volontiers à soi-même, à sa force propre, à l'élévation de caractère, la dignité de sa vie personnelle et la conservation de la vertu. On oublie qu'on est faible ; on ne prend pas assez garde à la complaisance dans l'estime que cette vertu elle-même et cette dignité font naître. En un mot, on ne se souvient pas qu'on est filles d'Ève, et dans une témérité imprudente on se croit en sécurité contre n'importe quelle attaque de l'ennemi (*cf.* Ps. 29, 7). Alors, insouciante du danger qui menace l'esprit, la foi, le cœur, la pureté, la jeune fille d'Ève est fascinée devant le serpent ; elle se laisse, au début, effleurer la vue par une page légère ou sceptique, par un sourire ou une déclaration ou un aveu agréable, par une

parole flatteuse ou présomptueuse, par une invitation à une promenade charmante. Prudence et humilité. Combien l'humilité est nécessaire pour être prudents ! Combien elle aide à trouver, à demander le secours divin et le secours humain, à reconnaître aussi le besoin qu'on en a ! Malheureuses ces jeunes filles qui ne ressentent pas un pareil besoin et qui ne demandent pas un pareil secours, sinon à l'heure de l'expérience douloureuse et humiliante de la chute, d'un faux pas, d'une situation délicate, d'un danger imminent, d'un lien qui déjà est sur le point d'être fortement serré.

c) En prenant appui sur le Seigneur

Non, chères Filles, ne tardez pas à invoquer le secours divin et le secours humain. Dans n'importe quelle épreuve, calamité, douleur, rien au monde n'est véritablement puissant comme la religion et la foi, comme la prière qui sauve du désastre. Pas moins que l'homme, la femme a besoin de croire en Dieu : au pied de l'arbre défendu, la première faute du genre humain est celle d'Ève qui croit davantage à la trompeuse promesse du serpent qu'au précepte et à la menace du Seigneur. La femme a besoin de prier, comme de connaître et d'aimer Jésus-Christ et la Vierge Immaculée, sa Mère ; elle a besoin de la religion qui a fait de ses joies familiales une sanctification ; de ses larmes, une supplication et un hymne ; qui l'a exaltée dans l'amour de son cœur au foyer et dans l'église. Rendez plus profonde votre connaissance de la vie et de la doctrine du Sauveur ; elle vous révélera la nécessité et l'aimable puissance du secours divin ; l'oraison et la réception des sacrements vous l'assureront. Quant au secours humain, est-il besoin de vous indiquer à vous, « Azzure di Alba », où le chercher et le trouver, alors que l'amour, la délicatesse d'esprit et de cœur de Celle qui vous est comme une Mère vous comprend et vous aime ; sa bonté et sa sagesse sont lumière, conseil, réconfort pour chacun de vos pas.

Conclusion : Encouragement à la solidarité des jeunes filles

Vous marchez sur les routes où le monde marche ; chaque jour vous respirez l'air et vous êtes dans le tourbillon de la vie réelle ; dans la foule qui passe, qui se presse, s'agite, s'amuse, rit, vous rencontrez encore trop souvent des gens qui pleurent, que les larmes et les plaintes suffoquent. Vous apercevez et reconnaissez un très grand nombre de jeunes filles, sorties récemment de la maison, timides, saisies de peur, perdues ; vous en reconnaissez d'autres, déjà ébranlées, vacillantes sur le bord de l'abîme ; d'autres encore qui, courbées sous l'humiliation d'une surprise, découragées, effleurant le bord du précipice, du désespoir et de l'abandon, prêtes à se jeter pour oublier, pour s'étourdir, dans le gouffre d'une situation humainement irréparable. N'abandonnons aucune de ces malheureuses. Elles sont vos sœurs. Le Christ est venu également pour elles. Ne les méprisez pas, ne les repoussez pas loin de vous. Ayez pitié. Aimez, priez, soutenez, consolez, aidez ; faites aux autres, moins bien favorisées que vous, un peu de ce bien qui vous a été fait à vous-mêmes.

En cette heure qui s'écoule si cruelle et si triste pour les peuples, les dangers sont aussi plus grands et plus pressants. Que votre cœur s'agrandisse dans l'amour du Christ et dans l'amour du prochain ! Que votre prière demande la miséricorde, le pardon, la grâce, pour tout le monde, pour les frères et sœurs, pour tous ceux qui souffrent, combattent, pour tous ceux qui pleurent dans les maisons et pour tous ceux qui versent leur sang sur les champs de bataille !

Afin que le Seigneur, qui voit tout, gouverne tout, et organise tout dans ses desseins impénétrables, vous exauce, Nous vous accordons, avec une paternelle affection, la Bénédiction apostolique.

La femme et le travail industriel

15 août 1943

Introduction :

Joie de voir les ouvrières rassemblées autour du Pape.

I. L'ouvrière dans la famille

a) L'industrie s'est appropriée une partie des travaux qui revenaient autrefois à la femme :

b) Vice-versa, elle a obligé la femme à sortir du foyer pour travailler au dehors ;

c) En dépit de cette situation, la famille doit rester le sanctuaire de votre vie.

II. L'ouvrière dans la vie sociale

a) L'ouvrière a droit au même salaire que l'ouvrier ;

b) Elle a le droit de mettre ses droits civiques au service de la cause du bien ;

c) Elle doit veiller à ce que le syndicat ne se transforme pas en instrument de lutte de classes ou d'intérêts de partis.

III. L'ouvrière dans l'Église

a) L'Église est la mère des travailleurs ;

b) Son programme social est le meilleur ;

c) Là seulement où l'Église est opprimée, le peuple, ignorant, peut être amené à croire à l'inimitié de l'Église à l'égard des travailleurs.

Conclusion :

Soyez, autour du drapeau social de l'Église, des âmes intègres, droites, résolues.

Introduction

Vous vous êtes rassemblées autour de Nous, ce matin ici, bien nombreuses, chères filles¹ ; vous désirez nous attester votre inébranlable adhésion aux vérités de la foi catholique et aussi votre filial hommage à la personne du Vicaire du Christ. C'est avec un profond contentement que Nous vous saluons au nom de Celle qui est la gloire, la joie, l'honneur de toutes les femmes, la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, dont l'Église célèbre aujourd'hui solennellement l'Assomption. Assomption de Marie en corps et en âme dans le ciel ! Cela signifie obtention de la fin, terme, dernier complément, joie, bonheur, « qui ne lui sera pas enlevé » (Lc 10, 42). Nous tous, chères filles, nous cheminons avec une foi sans défaillance et une ardente espérance vers notre fin suprême ; nous ne l'avons pas encore atteinte ; nous marchons, errant çà et là dans cette réalité terrestre, réalité si pénible et si angoissante. C'est pourquoi vous désirez entendre de Nos lèvres une parole qui vous guide et vous reconforte, afin que vous ne tombiez pas en défaillance le long de la route, mais que vous puissiez atteindre en toute sécurité le but convoité.

Nous Nous proposons, s'il plaît au Seigneur, de parler dans une prochaine occasion de la condition et des devoirs de la femme dans la vie actuelle. Mais Nous avons hâte d'exposer, déjà dès aujourd'hui, devant vous, ouvrières catholiques, quelques idées, simples et brèves, qui doivent régler votre conduite par rapport à la famille, à la vie publique, à l'Église.

I. L'ouvrière dans la famille

La femme est le cœur de la famille. Le soin de la maison, dont elle est la reine, constitue le centre et le terrain de son activité principale. Mais dans cet ordre de choses, l'industrie, avec ses prodigieux développements, a amené une transformation sans précédent dans l'histoire de la civilisation humaine. Elle

1. Allocution de Pie XII aux membres du premier congrès italien sur le travail féminin, du 11 août 1945.

s'est appropriée, vous le savez bien, une partie considérable des travaux domestiques qui, naturellement, revenaient à la femme et, vice versa, elle a obligé les femmes à sortir en très grand nombre, en foule, du foyer domestique pour aller travailler dans les ateliers, dans les administrations, dans les bureaux. Beaucoup déplorent un tel changement ; mais c'est un fait accompli auquel il est présentement impossible de renoncer.

D'autres fois déjà, Nous avons indiqué les profondes répercussions qu'un tel changement a produites dans le peuple italien. Car ici, plus peut-être que dans d'autres pays, la traditionnelle limitation de l'activité féminine au cercle de la famille était un élément fondamental de la santé et de la moralité de la nation, de sorte que ce changement a pu prendre l'aspect d'une véritable révolution sociale.

Quel est donc votre devoir dans une pareille situation ? Faites qu'aujourd'hui, plus que jamais, la famille soit le sanctuaire de votre vie. Que celles d'entre vous qui ne sont pas mariées demeurent dans l'intimité de la maison paternelle ! Qu'elles consacrent de bon cœur leur gain et leurs heures libres, en premier lieu, à ceux qui leur sont chers, parents, frères, sœurs, même si pour cela il est nécessaire de renoncer à une vie plus indépendante et aux plaisirs auxquels tant de leurs compagnes s'abandonnent inconsidérément. Il s'agit ici, chères filles, de nager contre le courant pour demeurer fidèle à un devoir chrétien. Aussi bien l'accomplissement de ce devoir vous procurera le contentement et la paix du cœur, et attirera sur votre avenir, semblables à une pluie printanière, les bénédictions du ciel.

Et maintenant, Nous disons à celles d'entre vous qui sont déjà épouses et mères : Nous savons parfaitement combien il est difficile de remplir, en restant fidèle à la loi de Dieu, et ses devoirs d'ouvrière dans une entreprise publique et, dans le même temps, ceux de mère de famille. Nous n'ignorons pas que beaucoup ne résistent pas et se brisent par suite de la tension qui provient de l'accomplissement de cette double charge. Les efforts de l'Église, en faveur d'un salaire qui suffise à l'entretien

de l'ouvrier et de sa famille, ont eu et ont précisément aussi ce but (souvent bien difficile à atteindre) de ramener l'épouse et la mère à sa vocation propre au sein du foyer domestique.

Chères filles, si vous devez vous aussi gagner le pain quotidien dans les usines ou les administrations, donnez dans les heures qui vous restent pour la maison, à votre mari et à vos enfants, avec une ardeur redoublée, le réconfort du bon exemple, des soins affectueux, de l'amour constant. Faites que votre demeure devienne, pour employer les termes de l'apôtre saint Paul, « un endroit de vie tranquille et paisible, en toute piété et honnêteté » (1 Tm 3, 2). Soyez toujours mues par le dessein d'assurer vous-mêmes, à votre famille, en connaissance de cause, ces résultats bienfaisants que les anciennes coutumes chrétiennes, aujourd'hui disparues, procuraient comme inconsciemment. Dans la sanctification des fêtes, la pieuse assistance au Saint Sacrifice de la Messe, la communion fréquente, vous puiserez le courage de professer votre foi, de supporter avec une généreuse longanimité les adversités et les tribulations de la vie : vous en tirerez la force de conserver la pureté de l'âme et l'honnêteté des mœurs, la fidélité conjugale, l'amour maternel prêt à n'importe quel renoncement. Par-dessus tout, la grâce de Jésus-Christ viendra avec abondance en tous, dans votre famille, dans vos compagnes de travail, afin que la droiture et la loyauté, le respect du droit et de la dignité d'autrui, la promptitude à s'aider mutuellement deviennent les qualités caractéristiques de vos rapports réciproques.

II. L'ouvrière dans la vie sociale

Ce que Nous disions, le 11 mars dernier, dans l'audience accordée aux Associations chrétiennes des travailleurs italiens, au sujet de leurs droits et de leurs devoirs dans la vie sociale, vaut aussi pour vous, chères Filles. C'est pourquoi Nous Nous bornerons à traiter ici seulement deux points. En premier lieu, Nous n'avons pas besoin de rappeler à vous autres, qui avez une vaste expérience dans les choses sociales, comment l'Église a

toujours soutenu le principe que, pour la même prestation de travail, à égalité de rendement, l'ouvrière a droit au même salaire que l'ouvrier. Combien serait injuste et contraire au bien commun l'exploitation sans égard pour le travail fourni par l'ouvrière seulement parce qu'on peut avoir ce travail à un prix moindre, au préjudice non pas uniquement de la travailleuse, mais encore du travailleur qui se trouve ainsi exposé au danger du chômage.

Pareillement, il est à peine nécessaire de vous rappeler que, lorsqu'il s'agit des fondements moraux de la famille et de l'État, des droits de Dieu et de l'Église, tous, hommes et femmes, quelle que soit leur classe ou leur condition sociale sont strictement tenus de faire usage de leurs droits politiques, les mettant au service de la bonne cause.

Mais il y a une chose que Nous vous recommandons particulièrement. En Italie, comme on sait, a été établi le Syndicat unique auquel ont adhéré même les catholiques, bien qu'ils fussent informés non seulement des avantages qu'on pourrait en espérer, mais aussi des dangers que ce Syndicat pourrait présenter. Lors de sa fondation, on reconnut expressément la haute valeur de l'influence que le souffle de la spiritualité évangélique exercerait dans l'œuvre de la Confédération. Est-ce que cette prévision réconfortante s'est réalisée ? Nous n'oserions l'affirmer. Quoi qu'il en soit, personne plus que vous, ouvrières catholiques, n'est appelé à faire en sorte que les belles paroles prononcées alors ne demeurent pas vaines et stériles comme du son bien vite dispersé par les vents des passions politiques, mais qu'elles deviennent, en réalité, la force qui dirige et qui soutient, comme un tuteur, l'activité syndicale. Avec ce courage et cette confiance sont la gloire de la jeune génération ouvrière féminine, veillez à ce que le Syndicat ne s'écarte pas du terrain qui lui est propre pour se transformer en un instrument de lutte de classes ou d'intérêts de partis.

III. L'ouvrière dans l'église

Ce troisième point, que Nous avons déjà touché d'autres fois, peut se résumer dans ces mots : l'Église est l'avocate, la

protectrice et la mère des travailleurs. Celui qui voudrait affirmer le contraire et élever artificieusement un mur de séparation entre l'Église et le monde ouvrier, celui-là en viendrait à nier des faits d'une lumineuse évidence.

« *Si gloriari oportet* » (S'il faut se glorifier), dirons-Nous avec saint Paul (2 Co 11, 30), qui peut présenter un programme social aussi solidement fondé, aussi riche de contenu, que celui que présente l'Église catholique ? Depuis qu'il existe un prolétariat de l'industrie, qui a combattu comme l'Église, dans une lutte loyale, pour défendre les droits humains des travailleurs ? Dans une lutte loyale : parce que c'est un acte auquel l'Église se croit obligée, devant Dieu, par la loi du Christ. Dans une lutte loyale : non pour exciter la haine de classe, mais pour garantir à la classe ouvrière une situation sûre et stable que possédaient déjà les autres rangs du peuple, et afin que la classe ouvrière arrive à faire partie de la communauté sociale avec des droits égaux à ceux de ses autres membres.

Visitez les pays où l'Église catholique peut vivre et agir en liberté, même si ses fidèles, comme par exemple aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Angleterre, sont seulement une minorité ; là, pénétrez dans les grandes agglomérations de la vie industrielle ; vous n'y trouverez aucune trace d'opposition entre l'Église et le monde du travail. Également dans l'Allemagne antérieure à 1933, c'est-à-dire avant le début du régime national-socialiste, les organisations sociales catholiques dans les plus puissantes forteresses de l'industrie, Nous pensons avant tout au Rhin et à la Ruhr, représentaient une force grandement bienfaisante, autant pour la protection de l'ouvrier que pour un juste et équitable arrangement des conflits économiques. Là seulement où l'Église est opprimée et empêchée de vivre et de travailler, le peuple ignorant peut être amené à croire à l'inimitié de l'Église à l'égard des travailleurs.

Ouvriers et ouvrières d'Italie, enfants d'une patrie et d'une civilisation où surabondent les rencontres et les contacts entre l'Église et le peuple, où la pensée catholique a profondément, au cours des siècles, pénétré dans la conscience et dans la vie des

populations, où l'Écclesia Mater (la Mère Église) trouve une si admirable résonance, patrie dans laquelle les temps reculés se fondent harmonieusement avec le présent plein de vie, ne vous laissez tromper ou égarer par aucune propagande déloyale ! Pensez seulement aux années dernières de la guerre si atroce. Est-ce que l'Église vous a abandonnés ? L'Église et le peuple ne sont-ils pas restés unis ? Le peuple qui souffrait, et l'Église qui a voulu et qui souvent a pu efficacement venir à son secours.

Mais avec vous, Chères Filles, Nous n'avons pas besoin d'insister sur ces vérités. Vous les connaissez, et avec une sainte fierté, vous suivez le drapeau social de l'Église. Votre présence autour de Nous témoigne nettement que vous espérez et que vous attendez la rénovation de la société uniquement du Christ, de son esprit et de son amour.

Demeurez fidèles à vos convictions. Professez-les courageusement et portez-les, pour autant qu'il dépend de vous, jusqu'à leurs conséquences dernières. En un temps apocalyptique comme le nôtre, ont autorité et valeur uniquement les âmes intègres, droites, résolues : elles seules réussissent à surmonter tout obstacle, à entraîner les autres à leur suite. Et vous avez de votre côté et pour votre aide, Dieu, la vérité et l'éternité.

Chères Filles, Nous ne pouvons terminer Notre discours sans faire monter jusqu'à Dieu tout-puissant les plus ferventes actions de grâces pour la cessation du conflit mondial. À l'annonce de la fin de la guerre, en ce jour si cher à Marie, vos cœurs particulièrement sensibles et si longtemps torturés, de femmes, d'épouses, de sœurs, de fiancées, ont dû, même s'ils étaient déjà frappés par les deuils et les angoisses, se réjouir et se consoler. Les massacres monstrueux, les carnages horribles, les destructions inhumaines, ont cessé. Que cessent également tout sentiment de haine, toute ambition de dominer, toute arrogance des puissants, toute oppression des faibles ! Que le monde ressuscite à une nouvelle vie, dans une paix de vérité et de justice qui rende les peuples et les nations tranquilles et unis comme des frères !

Avec ces sentiments et en vous remerciant de la joie que Nous ont apportée votre présence, vos vœux et vos résolutions, Nous

appelons sur vous-mêmes, sur vos familles, sur vos travaux, les plus abondantes faveurs célestes, et, comme présage de ces dernières, Nous vous accordons de grand cœur Notre paternelle Bénédiction apostolique.

La femme et l'activité politique

21 octobre 1945

Introduction :

La condition de la femme ne pose pas seulement un problème juridique, ou économique, ou biologique, ou politique, ou démographique. Elle dépend d'une question plus générale comment maintenir et renforcer la dignité de la femme ?

I. La dignité de la femme

a) dans la vocation d'épouse et de mère :

i) ce qui exclut tout individualisme ;

ii) ce qui suppose la soumission au plan de Dieu ;

b) dans la vocation au célibat volontaire :

i) soit qu'il s'applique à la prière et à la pénitence ;

ii) soit à l'instruction des jeunes et au chevet des malades ;

c) toujours, la fonction propre de la femme en est une de maternité :

i) soit au sens physique, dans le mariage ;

ii) soit dans un sens plus spirituel, mais non moins réel.

II. La négation actuelle de la dignité de la femme

a) l'égalité des droits avec l'homme est allée de pair avec l'oubli de la fin proposée par le Créateur ;

b) le régime du capitalisme prédominant a détruit les formes économiques, agricoles et artisanales, à caractère familial ;

c) Le résultat général a été l'abandon du foyer, l'oubli ou le mépris des occupations domestiques, une vie de plus en plus extérieure.

III. Le programme de l'action féminine

a) mission dans la vie sociale et politique : contenir et combattre les courants qui menacent le foyer ;

b) une légion de femmes, disposant de plus de temps célibataires, doit se consacrer plus complètement à cette action ;

c) la condition de ce programme : l'éducation féminine de la femme et de la jeune fille.

Conclusion :

La femme veut la paix sociale et la paix internationale.

Introduction : La condition de la femme

Votre grande affluence autour de Nous, chères Filles¹, acquiert une signification spéciale dans les circonstances présentes ; car si en tout temps il Nous est agréable de vous accueillir, de vous bénir et de vous donner Nos conseils paternels, à l'heure actuelle s'ajoute la nécessité de vous parler, suivant vos pressantes demandes, d'un sujet d'une extrême portée et d'une importance capitale en nos jours : les obligations de la femme dans la vie sociale et politique.

Nous souhaitons Nous-même pareille occasion, car l'agitation fébrile du présent angoissant et, plus encore, la préoccupation que cause l'avenir incertain ont fait de la condition de la femme une des questions les plus importantes, aussi bien pour les amis que pour les ennemis de Jésus-Christ et de l'Église. Ajoutons que pour Nous le problème féminin, dans son ensemble comme sous chacun de ses multiples aspects particuliers, consiste totalement dans le maintien et dans l'accroissement de la dignité que la femme a reçue de Dieu. Aussi, est-ce pour Nous un problème non purement d'ordre juridique ou économique, pédagogique ou biologique, politique ou démographique, mais encore, étant donné sa complexité, un problème qui gravite tout entier autour de cette question : comment maintenir et renforcer cette dignité de la femme, aujourd'hui surtout, au milieu des

1. Allocution du 21 octobre 1945 aux dirigeantes de l'Action féminine italienne. C'est ici peut-être le texte le plus important que Pie XII ait consacré à la femme. Il constitue comme une charte de ses droits et de ses devoirs.

circonstances dans lesquelles la Providence nous a placés ? Voir le problème d'une autre manière, le considérer unilatéralement, sous un seul des aspects, quel qu'il soit, mentionnés plus haut, serait la même chose que l'esquiver, sans profit pour personne, et encore moins pour la femme elle-même. Le détacher de Dieu, de l'ordre très sage du Créateur, de sa très sainte volonté, c'est méconnaître le point essentiel de la question, c'est-à-dire la véritable dignité de la femme, dignité qu'elle a reçue de Dieu et qu'elle conserve en Dieu seulement. Il s'ensuit qu'ils ne sont pas à même de considérer comme il convient la question féminine, ces systèmes qui excluent de la vie sociale Dieu et sa loi, et concèdent aux préceptes de la religion tout au plus une humble place dans la vie privée de l'homme. C'est pourquoi, dédaignant les mots sonores et ceux qu'emploient certains pour qualifier les revendications du féminisme, vous vous êtes louablement groupées et unies, en tant que femmes et jeunes filles, afin de répondre comme il convient aux naturelles exigences et au véritable intérêt de votre sexe.

I. Qu'est-ce que la dignité de la femme ?

En quoi donc consiste cette dignité que la femme a reçue de Dieu ? Interrogez la nature humaine telle que Dieu l'a formée, élevée et rachetée avec le sang de Jésus-Christ. Dans leur dignité personnelle d'enfants de Dieu, l'homme et la femme sont absolument égaux, comme aussi en ce qui concerne la fin dernière de la vie humaine, qui est l'union éternelle avec Dieu dans la félicité du ciel. C'est la gloire impérissable de l'Église d'avoir rendu à cette vérité le rang et l'honneur qui lui revenaient et libéré la femme d'une servitude dégradante contraire à la nature. Mais l'homme et la femme ne peuvent maintenir et perfectionner leur dignité², sinon en respectant et en mettant en pratique les qualités particulières que la nature a données à l'un et à l'autre,

2. Le droit à la dignité personnelle est le droit qu'a tout homme d'être reconnu comme ayant une fin propre qu'il doit poursuivre conformément à sa nature et aux caractères propres de cette nature.

qualités physiques et spirituelles indéfectibles, dont il n'est pas possible de détruire l'ordre sans que la nature elle-même parvienne toujours à le rétablir. Ces caractères particuliers qui distinguent les deux sexes se révèlent avec tant de clarté aux yeux de tous que seule une obstination aveugle ou un doctrinarisme non moins funeste qu'utopique pourraient méconnaître ou ignorer leur valeur dans l'ordonnance sociale. Bien plus : les deux sexes, en vertu de leurs qualités particulières elles-mêmes, sont disposées l'un pour l'autre, de manière que cette mutuelle coordination exerce son influence dans toutes les manifestations multiples de la vie humaine et sociale.

Nous nous bornerons à vous en rappeler deux seulement, à cause de leur importance spéciale : l'état matrimonial et celui du célibat volontaire, suivant le conseil évangélique.

a) La vocation d'épouse et de mère

Le fruit d'une véritable communauté conjugale comprend non seulement les enfants, quand Dieu en accorde aux époux, mais encore les biens matériels et spirituels qu'offre la vie de famille au genre humain, en un moi tous les véritables biens de l'humanité. La civilisation toute entière, sous tous ses aspects, les sociétés et les sociétés des nations, l'Église elle-même, éprouvent ses heureux effets partout où cette vie conjugale fleurit dans l'ordre, partout où la jeunesse s'habitue à la considérer, à l'honorer, à l'aimer comme un saint idéal.

Au contraire, partout où les deux sexes, oublieux de l'intime harmonie voulue et établie par Dieu, s'abandonnent à un individualisme pervers ; partout où réciproquement ils ne sont plus qu'un objet d'égoïsme et d'ambition ; partout où ils ne coopèrent pas d'un mutuel accord au service de l'humanité, suivant les desseins de Dieu et de la nature ; partout où la jeunesse, négligeant ses responsabilités, légère et frivole dans son esprit et dans sa conduite, se rend moralement et physiquement inapte à la vie sainte du mariage, le bien commun de la société humaine, dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre temporel, se trouve gravement compromis, et l'Église de Dieu elle-même

craint non pour son existence (car elle compte sur les promesses divines), mais pour les fruits plus abondants de sa mission parmi les hommes.

b) La vocation du célibat volontaire

Mais voici que depuis vingt siècles presque, dans toutes les générations, des milliers et des milliers d'hommes et de femmes, parmi les meilleurs, renoncent librement, pour suivre le conseil de Jésus-Christ, à une famille propre, aux saints devoirs et aux droits sacrés de la vie matrimoniale. Est-ce que par hasard cela met en péril le bien commun des peuples et de l'Église ? Tout au contraire ; ces âmes généreuses reconnaissent l'association des deux sexes par le mariage commun, en vue du même bien, mais si elles s'éloignent de la vie ordinaire, du chemin battu, loin de l'abandonner, elles se consacrent au service de l'humanité, dans le désintéressement absolu d'elles-mêmes et de leurs propres affaires, en une activité incomparablement plus ample, totale et universelle.

Contemplez ces hommes et ces femmes : voyez-les se consacrant à la prière et à la pénitence, appliqués à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse et des ignorants, penchés au chevet des malades et des agonisants, le cœur ouvert à toutes les misères et à toutes les faiblesses, pour les remonter, les reconforter, les soulager, les sanctifier.

Quand on pense aux jeunes filles et aux femmes qui renoncent volontairement au mariage pour se consacrer à une vie plus élevée de contemplation, de sacrifice et de charité, un mot lumineux monte aux lèvres : la vocation. C'est le seul mot qui renferme un sens si élevé. Cette vocation, cet appel plein d'amour se fait entendre des façons les plus diverses, tout comme sont infiniment distinctes les modulations de la voix divine, invitations irrésistibles, inspirations qui vous pressent en de suaves impulsions. Cependant, la jeune chrétienne qui, malgré elle, reste sans se marier, mais qui croit fermement en la Providence du Père Céleste, reconnaît au milieu des vicissitudes de la vie la voix du Maître : « *Magister adest et vocat te* » (Jean, II, 28) : Le Maître est là et il t'appelle.

Elle répond, elle renonce au doux rêve de son adolescence et de sa jeunesse avoir un compagnon fidèle dans la vie, former une famille. Et, devant l'impossibilité du mariage, elle entrevoit sa vocation, et alors, le cœur brisé mais soumis, elle se consacre elle aussi aux multiples œuvres de bienfaisance.

c) La fonction de la femme : la maternité

Aussi bien dans l'un comme dans l'autre état la fonction de la femme apparaît clairement déterminée par ses attraits, par ses aptitudes, par les qualités particulières de son sexe. Elle collabore avec l'homme, mais de la façon qui lui est propre, suivant sa tendance naturelle. Or la fonction de la femme, sa manière d'être, son inclination innée, c'est la maternité. Toute femme est destinée à être mère ; mère au sens physique du mot, ou bien dans un sens plus spirituel et plus élevé, mais non moins réel. C'est pour cette fin que le Créateur a ordonné tout l'être propre de la femme : son organisme et encore plus son esprit et, surtout, son exquise sensibilité. C'est ainsi que la mère véritablement telle ne peut considérer ou comprendre à fond tous les problèmes de la vie humaine que sous l'aspect de la famille. Voilà pourquoi le sentiment affiné de sa dignité éveille son inquiétude chaque fois que l'ordre social ou politique menace de porter préjudice à sa mission maternelle et au bien de la famille.

Telles sont aujourd'hui, malheureusement, les conditions sociales et politiques et elles pourraient encore devenir plus précaires pour la sainteté du foyer domestique et, par conséquent, de la dignité de la femme. Votre heure a sonné, femmes et jeunes filles catholiques. La vie publique a besoin de vous.

II. Négation actuelle de la dignité de la femme

C'est un fait indéniable que, depuis longtemps, les événements publics ont tourné d'une manière défavorable pour la famille et pour la femme, et que pour gagner celle-ci à leur cause, divers mouvements politiques s'adressent à elle. Certain système totalitaire fait miroiter devant ses yeux des promesses merveilleuses égalité des droits avec l'homme, protection des femmes enceintes

et en couches, cuisines et autres services communs qui la délivrent du poids des soucis domestiques, asiles publics pour la nuit et autres institutions, soutenues et administrées par l'État et la municipalité, qui la dispensent de ses obligations maternelles à l'égard de ses propres enfants ; écoles gratuites, assistance en cas de maladie... On ne peut nier les avantages que l'on peut tirer de l'un ou de l'autre de ces moyens sociaux, si on les emploie comme il faut. Bien plus : Nous-même, en une autre occasion, nous avons fait remarquer que l'on doit à la femme, pour le même travail et à parité de rendement, la même rémunération qu'à l'homme. Cependant, il reste toujours le point essentiel de la question, que nous avons mentionné : « Est-ce que la condition de la femme s'est améliorée ? »

a) L'égalité des droits avec l'homme

L'égalité des droits avec l'homme l'a soumise, avec l'abandon de la maison, à l'estimation et à la même durée du travail. On a oublié sa véritable dignité et le fondement normal de tous ses droits, c'est-à-dire le caractère propre de son être féminin et l'intime coordination des deux sexes. On a perdu de vue la fin proposée par le Créateur pour le bien de la société humaine, et surtout de la famille. Dans les concessions faites à la femme, il est facile de découvrir, plus que le respect de sa dignité et de sa mission, l'intention de favoriser la puissance économique et militaire de l'État totalitaire, auquel tout doit être inexorablement subordonné.

b) Le régime de capitalisme prédominant

D'autre part, la femme peut-elle, par hasard, espérer son véritable bien-être d'un régime de capitalisme prédominant³ ?

3. Ce n'est pas le régime capitaliste dans son essence que Pie XII attaque ici. En effet, ce régime dans lequel les hommes contribuent d'ordinaire à l'activité économique, les uns par les capitaux, les autres par le travail... Ce régime, Léon XIII consacra tous ses efforts à l'organiser selon la justice : il est donc évident qu'il n'est pas à condamner en lui-même (Pie XI *Quadragesimo Anno*). Ce que Pie XII dénonce, c'est la *prédominance* de ce régime, qui détruit la petite et moyenne entreprise agricole et artisanale, à caractère familial.

Nous ne voyons pas la nécessité de vous exposer maintenant les conséquences économiques et sociales qui en découlent. Vous connaissez ces caractéristiques et vous-même en supportez le poids : agglomération excessive des populations dans les villes, accroissement progressif et envahissant des grandes entreprises ; condition difficile et précaire des autres industries, spécialement de l'artisanat et encore plus de l'agriculture ; extension inquiétante du chômage. Restituer le plus possible l'honneur dû à la mission de la femme et de la mère au sein du foyer domestique, tel est le mot d'ordre qui s'élève de toutes parts, tel un cri d'alarme, comme si le monde constatait, presque terrifié, les résultats d'un progrès matériel et technique dont il se montrait auparavant orgueilleux. Examinons la réalité des choses.

c) L'abandon du foyer par la femme

Voici la mère qui, pour augmenter le salaire de son mari, s'en va, elle aussi, travailler à l'usine, laissant la maison abandonnée pendant son absence. Celle-ci - peut-être déjà minable et étroite - devient encore plus misérable faute de soins. Les membres de la famille travaillent séparément aux quatre coins de la ville et à des heures différentes ; ils ne se rencontrent presque jamais ; ni pour manger, ni pour se délasser après la fatigue de la journée ; encore moins pour la prière en commun. Que reste-t-il de la vie de famille ? Quels attrait peut-elle avoir pour les enfants ?

À ces pénibles conséquences de l'absence de la femme et de la mère au foyer domestique vient s'en ajouter une autre encore plus déplorable : Nous voulons dire l'éducation surtout de la jeune fille et sa préparation aux réalités de la vie. Accoutumée à voir sa mère toujours hors de la maison, et la maison elle-même si triste dans son abandon, elle sera incapable d'y trouver le moindre charme ; elle ne prendra aucun goût aux austères occupations domestiques ; elle ne saura pas comprendre leur noblesse et leur beauté ni désirer s'y consacrer un jour comme épouse et comme mère. Cela est vrai à tous les degrés sociaux, dans toutes les conditions de la vie. La fille de la femme du monde, qui voit tout le gouvernement de la maison abandonné

aux mains d'étrangers, tandis que sa mère se complaît en des occupations frivoles et en futiles divertissements, suivra son exemple et voudra s'émanciper le plus tôt possible, et, suivant une expression courante, « vivre sa vie ». Comment pourra-t-elle concevoir un jour le désir d'arriver à être une véritable domina, c'est-à-dire une maîtresse de maison dans une famille heureuse, prospère et digne ?

Quant aux classes laborieuses, obligées de gagner le pain de chaque jour, la femme, si elle réfléchissait comme elle doit, se rendrait peut-être compte, que bien souvent le supplément de gain qu'elle obtient en travaillant hors de la maison est facilement dévoré par d'autres dépenses et aussi par des gaspillages ruineux pour l'économie familiale. La fille qui va, elle aussi, travailler hors de la maison, dans une usine, dans un établissement, dans un bureau, étourdie par le monde agité au milieu duquel elle vit, éblouie par le clinquant d'un faux luxe, avide de plaisirs troubles qui distraient mais ne rassasient pas et ne donnent pas de repos, dans des salles de revues ou de bals, qui pullulent de toutes parts, bien souvent avec intention de propagande de parti, et corrompent la jeunesse, cette jeune fille, qui n'est pas comme toutes les autres, qui méprise les sains principes de vie, comment pourrait-elle cesser de considérer sa modeste demeure comme une maison inhospitalière et plus triste encore qu'elle ne l'est en réalité ? Pour s'y plaire, elle devrait savoir remédier à cette impression naturelle par le sérieux de la vie intérieure et morale, par la rigueur de l'éducation religieuse et de l'idéal surnaturel. Mais quelle formation religieuse a-t-elle reçue dans de telles conditions ?

Et ce n'est pas tout. Quand, avec les années, sa mère, vieillie avant le temps, consumée et brisée par des fatigues au-dessus de ses forces, par les larmes, par les angoisses, la voit revenir très tard à la maison, loin de trouver en elle une aide, un soutien, elle devra remplir elle-même, à côté de sa fille incapable et inexpérimentée dans les travaux féminins domestiques, tous les offices de servante... Le sort du père ne sera pas meilleur lorsque, arrivé à un âge avancé, les infirmités, les maladies, le manque

de travail l'obligeront à dépendre de la bonne ou de la mauvaise volonté de ses enfants. L'auguste, la sainte autorité du père et de la mère, voit ainsi sa majesté détrônée.

III. Le programme de l'action féminine

Ainsi donc, concluons-Nous que vous autres, femmes et jeunes filles catholiques, vous devez vous montrer résistantes au mouvement qui vous emporte, que vous le vouliez ou non, jusque dans l'orbite de la vie sociale et politique ? Oui, certainement. En présence des théories et des méthodes qui, de divers côtés, arrachent la femme à sa propre mission, grâce au mirage d'une émancipation effrénée, qui n'est en réalité qu'une misère sans espérance, et la dépouillent à la fois de sa dignité personnelle et de sa dignité de mère, Nous avons entendu le cri angoissé revendiquant pour la femme sa place privilégiée au foyer domestique.

a) Mission dans la vie sociale et politique

La mère, en effet, se voit obligée de vivre en dehors de la maison, non seulement en raison de son émancipation proclamée, mais encore, bien souvent, des nécessités de la vie, obsédée qu'elle est par le cauchemar du pain quotidien. On prêchera donc en vain le retour au foyer, aussi longtemps que dureront les conditions qui, en bien des cas, la forcent d'en rester éloignée. Et ainsi se manifeste le premier aspect de votre mission dans la vie sociale et politique qui s'ouvre devant vous. Votre rentrée dans cette vie s'est produite soudainement, par l'effet de bouleversements sociaux dont nous sommes spectateurs. Qu'importe ! Vous êtes appelées à y prendre part. Pourriez-vous laisser à celles qui se sont constituées promotrices ou complices de la ruine du foyer domestique le monopole de l'organisation sociale, dont la famille est l'élément principal en son unité économique, juridique, spirituelle et morale ? Le sort de la famille et de la communauté humaine est en jeu : toutes les deux sont entre vos mains, Toute femme en conséquence, a, sans exception, écoutez-le bien, le devoir, le strict devoir de conscience

de ne pas rester absente, mais d'entrer en action dans les formes et de la manière qui conviennent à la condition de chacune de vous, pour contenir les courants qui menacent le foyer, pour combattre les doctrines qui ébranlent ses fondements, et ordonner et mener à bien sa restauration.

À ce motif, qui pousse la femme catholique à s'engager dans le chemin ouvert aujourd'hui à son activité, s'en ajoute un autre : celui de la dignité de la femme. Elle doit concourir avec l'homme au bien de l'humanité, du fait que par sa dignité elle est égale à lui. Tous deux ont le droit et le devoir de coopérer au bien total de la société et de la patrie. Mais il est clair que si l'homme, par tempérament, se sent incliné et attiré vers les affaires extérieures, vers les affaires publiques, la femme possède, généralement parlant, une plus grande perspicacité et un tact plus fin pour comprendre et résoudre les délicats problèmes de la vie domestique et familiale, base de toute vie sociale, ce qui n'empêche pas que quelques-unes doivent donner des preuves d'une grande habileté dans n'importe quel domaine de l'activité publique.

Tout cela est une question, non pas tant de compétences diverses, que de façon de juger et d'en venir aux applications concrètes et pratiques. Prenons, par exemple, le cas des droits civils : ils sont aujourd'hui les mêmes pour tous les deux, homme et femme, mais ils seront exercés avec d'autant plus de discernement et d'efficacité que l'homme et la femme parviendront à se compléter mutuellement ? La sensibilité et la délicatesse propres de la femme, qui pourraient la livrer à ses impressions et lui faire courir enfin le danger de nuire à la clarté et à l'étendue des buts visés, à la prévision des conséquences éloignées, sont au contraire une aide précieuse pour mettre en relief les exigences, les aspirations, les périls de l'ordre domestique bienfaisant et religieux.

b) Une légion de femmes doit se consacrer à cette action

L'activité féminine se déploie en grande partie dans les travaux et les occupations de la vie domestique, qui contribuent plus et mieux qu'on ne pourrait généralement le penser aux véritables

intérêts de la communauté sociale. Mais ces intérêts exigent, en outre, une légion de femmes qui disposent de plus de temps pour pouvoir s'y consacrer plus directement et entièrement. Quelles pourront donc être ces femmes, sinon spécialement Nous ne voulons pas dire exclusivement celles dont Nous parlions tout à l'heure, celles à qui d'impérieuses circonstances ont dicté cette mystérieuse vocation, celles que les événements ont contraintes à une solitude qui n'entraîne pas dans leurs calculs, ni dans leurs aspirations et paraissait les condamner à une vie égoïstement inutile et sans orientation ? Et voici qu'en échange leur mission se manifeste aujourd'hui multiple, militante, absorbant toutes leurs énergies, à tel point que peu d'autres femmes, vaquant aux affaires de la famille et de l'éducation de leurs enfants, ou assujetties au saint joug de la règle, seraient à même de réaliser pareille tâche.

Jusqu'à présent, quelques-unes de ces femmes se dévouaient avec un zèle souvent remarquable aux œuvres de la paroisse. D'autres, aux horizons toujours de plus en plus larges, se consacraient à des œuvres bienfaisantes, sociales et morales de grande importance. Leur nombre, par suite de la guerre et des calamités qu'elle a entraînées, s'est considérablement accru. Beaucoup d'hommes de valeur sont tombés durant l'horrible guerre ; d'autres en sont revenus infirmes. Quantité de jeunes filles, par conséquent, espéreront en vain dans leur demeure solitaire la venue de l'époux et l'éclosion de nouvelles vies. Mais, en même temps, de nouvelles nécessités, créées par la rentrée de la femme dans la vie civile et politique, ont surgi qui réclament son concours. Est-ce là, par hasard, une curieuse coïncidence, ou faut-il y voir une disposition de la divine Providence ?

De toute façon, tel est le vaste champ d'action qui s'offre aujourd'hui à la femme et il peut être, suivant les aptitudes et le caractère de chacune, ou intellectuel ou plus pratiquement actif. Étudier et faire connaître la place et la fonction de la femme dans la société, ses droits et ses devoirs ; se faire l'éducatrice et le guide de ses propres sœurs, redresser les idées, dissiper les préjugés, apporter de la clarté dans les confusions, expliquer et

propager la doctrine de l'Église, pour détruire plus sûrement l'erreur, l'illusion et le mensonge, pour déjouer plus efficacement la tactique des adversaires du dogme et de la morale catholiques, travail immense et d'une pressante nécessité, sans lequel tous les ardents désirs de l'apostolat n'obtiendraient plus que des résultats précaires. Cependant, l'action directe est également indispensable, si l'on ne veut pas que les saines doctrines et les solides convictions restent, sinon absolument platoniques, du moins pauvres en résultats pratiques.

Cette participation directe, cette collaboration effective à l'activité sociale et politique n'altèrent en rien le caractère propre de l'action ordinaire de la femme. Associée à l'homme dans le domaine des institutions civiles, elle s'appliquera principalement aux questions qui exigent du tact, de la délicatesse et de l'instinct maternel plutôt que de la rigidité administrative. Qui mieux qu'elle peut comprendre ce que requièrent la dignité de la femme, l'intégrité et l'honneur de la jeune fille, la protection et la rééducation de l'enfant ? Et sur tous ces sujets, combien de problèmes réclament l'attention et l'action des gouvernements et des législateurs ? Seule, la femme saura, par exemple, tempérer par sa bonté, sans préjudice pour son efficacité, la répression du libertinage. Seule, elle pourra trouver le chemin qui libère de l'abjection, seule elle pourra élever dans l'honnêteté et les vertus religieuses et civiles l'enfance moralement abandonnée. Seule, elle parviendra à faire fructifier l'œuvre du patronage et de la réhabilitation de ceux qui sont sortis de prison et des jeunes filles tombées. Seule, elle fera résonner dans son cœur l'écho du cri des mères à qui un État totalitaire, de quelque nom qu'il s'appelle, voudrait arracher l'éducation de leurs enfants.

c) La condition de ce programme : l'éducation féminine

Nous avons tracé ici le programme des devoirs de la femme, dont l'objet pratique est double : sa préparation et formation pour la vie sociale et politique, et le déploiement et l'activité de cette vie politique et sociale dans le domaine privé et public.

Il est clair que la fonction de la femme ainsi comprise ne s'improvise pas. L'instinct maternel est en elle, un instinct humain, non déterminé par la nature jusque dans les ultimes détails de son application ; il est dirigé par une volonté libre, et celle-ci, à son tour, est guidée par l'entendement. De là sa valeur morale et sa dignité, comme aussi son imperfection qui doit être compensée et rachetée par l'éducation. L'éducation féminine de la jeune fille et, bien souvent, de la femme, est donc une condition nécessaire de leur préparation et formation à une vie digne d'elles.

L'idéal serait, évidemment, que cette éducation pût se réaliser dès l'enfance et dans l'intimité du foyer chrétien, sous l'influence maternelle. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi et ce n'est pas toujours possible. Malgré tout, on peut suppléer, au moins en partie, à cette déficience, en procurant aux jeunes filles qui, par nécessité, doivent travailler en dehors de la maison, quelques-unes de ces occupations qui sont, en quelque manière, l'apprentissage et l'entraînement à la vie à laquelle elles sont destinées. C'est aussi un de ces buts que poursuivent les écoles d'économie domestique⁴, qui ont comme fin de faire des fillettes et des jeunes filles d'aujourd'hui les femmes et les mères de demain. Combien d'éloges et d'encouragements méritent de pareilles institutions ! Elles constituent une des manières de manifester et de répandre vos sentiments et votre zèle maternel ; et c'est l'une des plus excellentes, car le bien que vous faites ainsi se propage indéfiniment, en rendant vos élèves aptes à étendre à d'autres, dans la famille ou en dehors d'elle, le bien que vous avez reçu.

Et que dire encore de tant d'autres œuvres par lesquelles vous aidez les mères de famille aussi bien dans leur formation intellectuelle et religieuse que dans les circonstances douloureuses de leur vie !

Conclusion : La paix sociale

Cependant, votre action sociale et politique dépend beaucoup de la législation de l'État et de l'administration municipale.

4. Il s'agit des écoles ménagères et des instituts familiaux.

C'est pourquoi le bulletin électoral aux mains de la femme catholique est un moyen important pour accomplir son rigoureux devoir de conscience, surtout dans les temps actuels.

En effet, l'État et la politique ont le strict devoir de procurer à la famille des diverses classes sociales les conditions nécessaires d'existence et de développement des communautés économiques, juridiques et morales. La famille sera alors la cellule vitale d'êtres qui recherchent honnêtement leur bonheur terrestre et éternel. Tout cela, la femme véritablement telle le comprend parfaitement. Ce qu'elle ne comprend pas, ni ne peut comprendre, c'est que par la politique on entende la domination d'une classe sur les autres, la visée ambitieuse, toujours plus impérieuse, de la domination économique et nationale, pour quelque raison que ce soit. Elle sait parfaitement que pareille politique ouvre la route aux hordes d'envahisseurs ou à la guerre civile déclarée, au poids plus lourd des armements et au danger constant de la guerre. Elle sait par expérience que cette politique, quelle qu'elle soit, tourne au préjudice de la famille, qui doit la payer chèrement de ses biens et de son sang.

C'est pourquoi aucune femme sage n'est favorable à une politique de lutte de classes et de guerre. Ses pas vers l'urne électorale sont des pas de paix. Ainsi donc, dans l'intérêt et pour le bien de la famille, la femme poursuivra son chemin et refusera toujours son vote à toute tendance, d'où qu'elle vienne, qui voudrait assujettir à de cupides égoïsmes de domination la paix intérieure et extérieure de la nation.

Courage donc, femmes et jeunes filles catholiques ! Travaillez sans relâche et sans vous décourager devant les difficultés et les obstacles qui se présentent. Vivez à l'ombre de l'étendard du Christ-Roi, sous le patronage de la Mère admirable, Reine des Mères, Restauratrice du foyer, de la famille, de la société.

Que descendent sur vous abondamment les grâces divines, en gage desquelles Nous vous donnons, avec toute l'affection de Notre cœur paternel, la Bénédiction apostolique.

Les conditions de la dignité féminine

14 octobre 1956

Introduction :

Les fausses théories menacent toujours la femme. Vous ne devez donc pas renoncer à votre effort pour maintenir la femme dans sa Vocation.

I. La dignité de la femme : idée-base à diffuser

- a) l'Église a rendu à la femme sa dignité primitive ;
- b) l'Église assigne à la femme et à l'homme même destin temporel !
- c) toutefois les fonctions de chaque sexe sont différentes.

II. La formation de la femme

- a) doit être conforme à la doctrine chrétienne ;
- b) doit s'exprimer par des leçons de vie.

III. L'insertion de la femme dans la vie sociale

- a) dans la vie politique et juridique ;
- b) pour la paix et le bien-être des peuples ;
- c) la femme n'est pas une force industrielle.

Conclusion :

Dieu vous donnera la grâce pour réaliser le programme qui vous est tracé.

Introduction

Avec une vive satisfaction¹ Nous accueillons votre pressante demande d'adresser Notre parole à votre assemblée réunie dans l'insigne et cher sanctuaire de Lorette, qui réveille, dans le cœur des fidèles, le souvenir de l'adorable mystère de l'Incarnation dans le sein de Celle que l'Archange salua pleine de grâce et bénie entre les femmes (Luc, I. 28). Nous vous sommes reconnaissant pour les ferventes prières que vous vous proposez d'élever vers la Mère de Dieu pour Notre personne, et aussi pour la nouvelle occasion que vous Nous offrez d'un pèlerinage spirituel et de faire entendre Notre pauvre voix là où résonnèrent déjà les pas et la parole de Nos très pieux Prédécesseurs et de nombreux saints et saintes, tous fervents dévots de Marie.

Oh ! comme Nous voudrions que toutes les femmes d'Italie et du monde, unies à vous et animées du même esprit et de la même ardeur, se serrassent autour du trône de la Vierge pour apprendre de ses sublimes exemples le secret de toute grandeur et le moyen de réaliser en soi les desseins divins, répondant admirablement aux aspirations les plus profondes et les plus pures des cours. Si la tradition constante de l'Église a l'habitude de proposer Marie aux femmes chrétiennes, comme sublime modèle de Vierge et de Mère, cela démontre la haute estime que le christianisme nourrit envers la femme, l'immense confiance que l'Église met dans son bienfaisant pouvoir et dans sa mission en faveur de la famille et de la société.

Les équipes d'élite des femmes italiennes, unies dans votre Centre, en sont intimement conscientes également, parce que Nous avons Nous-mêmes pris soin, à l'époque, de réveiller la conscience de la grande dignité de la femme en de très graves moments de la vie nationale, alors qu'une trouble parenthèse de décadence, due spécialement aux conséquences de la guerre, avait ébranlé la confiance de beaucoup. « Vous êtes les restauratrices

1. Message radiophonique adressé par Pie XII, le 14 octobre 1956, au Centre Italien Féminin en pèlerinage à N.-D. de Lorette.

du foyer, de la société », fut Notre cri en cet octobre d'angoisses de 1945, dans un discours où Nous parlions amplement des « devoirs de la femme dans la vie sociale et politique ». À la distance de onze ans, Nous sommes réconfortés de reconnaître que le Centre Italien Féminin, alors modeste mais promettant l'expansion, non moins généreusement que les Femmes d'Action Catholique présentes en cette circonstance, a recueilli avec empressement Nos vœux, en prenant Notre exhortation comme base et norme de son actif organisme, dont l'influence se fait sentir maintenant dans toute la Péninsule et s'exerce dans de nombreuses œuvres d'assistance et de service social.

L'ancienne ardeur s'attédira-t-elle donc seulement parce qu'une lumière un peu plus sereine s'est reprise à briller sur votre patrie ? Le besoin d'étendre, de renforcer et de perfectionner l'œuvre entreprise pour fortifier chez vos sœurs la conscience de leur dignité et de leur haute mission, a-t-il donc cessé ? Les fausses théories, les frivoles coutumes et même les associations perverses ont-elles donc renoncé à menacer la femme, c'est-à-dire à déprimer ce que Dieu a sublimé, à démolir ce que l'Église édifie, à désagréger tout ce que vous vous efforcerez vous-mêmes saintement d'unir ? Malheureusement non. La femme, couronnement de la création, dont elle représente en quelque sorte le chef-d'œuvre ; la femme, cette douce créature, entre les mains délicates de laquelle il semble que Dieu ait confié en si grande partie, comme auxiliaire de l'homme, l'avenir du monde ; la femme, expression de tout ce qu'il y a de meilleur, d'aimable et de gentil ici-bas, est encore, malgré une apparence trompeuse d'exaltation, souvent un objet de méconnaissance et, parfois, de mépris positif autant que subtil de la part du monde paganisant. Il est donc nécessaire que vous perséveriez dans votre noble effort, en faisant en sorte que votre association soit vraiment, comme il vous plaît de la définir, un « mouvement », une « école », une « force », en un mot un centre propulseur de pensée et d'action, visant à affirmer et à défendre la valeur de la femme, pour en préciser les droits en même temps que les devoirs.

I. La dignité de la femme

Votre Centre entend être avant tout un mouvement dans le sens moderne de ce terme, c'est-à-dire une activité qui se propose d'attirer le plus grand nombre possible d'âmes féminines à un idéal, en éveillant de leur léthargie les consciences, en agitant leurs problèmes et en les guidant vers la réalisation de buts spéciaux. À la base de tout mouvement, il doit donc y avoir une idée vraiment féconde et séduisante, un idéal dont le désir, à la manière du cœur, transmettre une impulsion vitale et irrésistible à tous les membres. Quelle doit être l'idée-base de votre mouvement, si ce n'est celle qui déjà vous poussa, dès le début, à fonder votre Centre et que Nous avons indiquée à l'époque : « La conservation et le développement de la dignité que la femme a reçue de Dieu » ?

La dignité de la femme ! Bien que l'on en parle souvent, il ne semble pas que l'on en possède toujours une conception exacte et vraie, de nature à prévenir des hypothèses erronées, des plaintes injustifiées et, parfois, des revendications sans fondement.

a) L'Église a rendu à la femme sa dignité.

Avant tout, même à l'époque présente, il ne manque pas de voix qui tentent de diminuer ou d'ignorer totalement le mérite indiscutable revenant à l'Église pour avoir restitué à la femme la dignité primitive ; qui même répètent que c'est l'Église elle-même qui est intimement opposée à ce qu'on appelle l'« émancipation de la femme du régime féodal ». En se référant parfois à des témoignages faux ou altérés, ou bien en interprétant de façon superficielle des habitudes et des lois inspirées par des opportunités pratiques nécessaires, certains veulent attribuer à l'Église ce qu'elle a au contraire résolument abrogé dès sa naissance, c'est-à-dire ce complexe d'injuste infériorité personnelle, auquel plus d'une fois le paganisme condamnait la femme. Faut-il donc rappeler la fameuse sentence de saint Paul, dans laquelle se reflètent la substance et la physionomie de toute la civilisation chrétienne ? « Il n'y a plus ni Juif ni Grec ; il n'y a plus ni esclave

ni homme libre ; il n'y a plus ni homme ni femme : car vous n'êtes tous qu'une personne dans le Christ Jésus » (Ga 3, 28). Cela n'empêche pas que la loi chrétienne établisse certaines limitations ou suggestions voulues par la nature, par les nécessités humaines et chrétiennes ou par les exigences mêmes de la vie sociale, qui ne pourrait subsister sans une autorité, même dans le noyau plus réduit tel que celui de la famille.

b) L'Église assigne à la femme et à l'homme même destin terrestre

D'autre fois, on avance des comparaisons inadmissibles entre la doctrine catholique ignorée concernant la base de cette dignité et certaines théories erronées dans lesquelles on prétend voir une plus « large base », en suscitant de la sorte, même parmi les femmes bien pensantes, quelque doute à l'égard des associations féminines organisées ou encouragées par l'Église. Faut-il donc répéter encore ici ce en consiste le fondement de la dignité de la femme ? C'est exactement le même sur lequel repose la dignité de quoi l'homme : l'une et l'autre enfants de Dieu, rachetés par le Christ, avec un identique destin surnaturel. Comment peut-on parler de personnalité incomplète de la femme, de réduction de sa valeur, d'infériorité morale et dériver tout cela de la doctrine catholique ? Il existe en outre un second fondement identique de dignité pour l'un et l'autre sexes : en effet la Providence divine a assigné aussi bien à la femme qu'à l'homme également un destin terrestre commun, le destin auquel tend toute l'histoire humaine et auquel fait allusion le précepte du Créateur, donné pour ainsi dire en bloc aux deux premiers parents : « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez la » (Gn 1, 28). En vertu de ce destin temporel commun, aucune activité humaine ne se trouve par elle-même interdite à la femme, dont les horizons s'étendent donc sur les régions de la science, de la politique, du travail, des arts, du sport mais elle doit être subordonnée aux fonctions primaires qui lui sont fixées par la nature même. En effet, le Créateur, en tirant admirablement l'harmonie de la multiplicité, a voulu, tout en établissant un

destin commun pour tous les hommes, répartir entre les deux sexes des tâches différentes et complémentaires, comme des voies diverses conduisant à un but unique.

c) Les fonctions de chaque sexe sont différentes

Ce sont donc la différente structure physique et psychique de l'homme et de la femme, les diverses aptitudes, qualités, inclinations, qui, équilibrées par l'admirable loi de la compensation, complètent harmonieusement l'œuvre de l'un et de l'autre. Égalité donc absolue dans les valeurs personnelles et fondamentales ; mais fonctions diverses, complémentaires et admirablement équivalentes, desquelles résultent les droits et devoirs différents de l'un et de l'autre.

Il n'est pas douteux que la fonction primaire, la sublime mission de la femme soit la maternité, qui, par la très haute fin fixée par le Créateur dans l'ordre choisi par Lui-même, prédomine intensément et largement dans la vie de la femme. Sa structure physique même, ses qualités spirituelles, la richesse de ses sentiments s'unissent pour faire de la femme une mère, de telle sorte que la maternité représente la voie ordinaire par laquelle la femme atteint sa propre perfection, même morale, et en même temps réalise son double destin terrestre et céleste. Bien que la maternité ne constitue pas le fondement absolu de la dignité de la femme, elle li donne une telle splendeur et lui assigne une part si ample dans l'accomplissement du destin humain qu'elle suffit à elle seule induire tout homme sur la terre, grand ou petit, à incliner le front avec respect et amour devant sa mère.

Cependant, Nous avons exposé d'autre fois comment la perfection de la femme, qui est ordonnée par la nature à la maternité physique, peut être également obtenue, lorsque celle-ci vient à faire défaut, par les œuvres multiformes de bien, mais surtout par le respect volontaire d'une vocation supérieure, dont la dignité se mesure aux hauteurs divines de la virginité, de la charité et de l'apostolat chrétien.

De ces considérations jaillit la vérité lumineuse que la femme, aussi bien comme personne que comme mère, reçoit toute sa

dignité de Dieu et de ses sages dispositions. Dignité donc que les femmes, selon la loi de nature inaliénable et inviolable, ont le devoir de conserver, de défendre, de développer.

Que ce soit donc là l'idée-base à diffuser ; gagnez-y vos sœurs ; l'idéal, dont doit s'inspirer votre Centre, et qui est le plus juste critère d'évaluation de vos droits et devoirs. En abordant la société et ses institutions pour vérifier quelle est votre place, pour déterminer de façon concrète votre rayon d'action, pour revendiquer vos prérogatives, faites valoir avant tout autre titre votre dignité chrétienne. Les autres questions, particulièrement celle qu'on appelle la « parité des sexes », source de malaise spirituel, et même d'amertume pour les femmes qui n'ont pas la claire vision de leur valeur particulière, demeurent secondaires et ne peuvent être résolues que sur la base des principes qui viennent d'être exposés.

II. La formation de la femme

Votre Centre entend être en outre une école, c'est-à-dire une institution qui non seulement organise l'étude des problèmes concernant le milieu féminin, mais surtout éclaire vos sœurs et les guide dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Or quel doit être l'enseignement de cette école, que vous considérez justement si utile pour tant de femmes soit empêchées par diverses circonstances de connaître le bon chemin, soit effrayées de le parcourir en raison de la solitude dans laquelle elles se trouvent, soit, plus d'une fois, désorientées par les erreurs répandues ouvertement ou avec un art subtil dans les livres, dans les journaux, dans les films, ou professées dans des réunions publiques ?

a) doit être conforme à la doctrine chrétienne

Que votre enseignement tende avant tout à la formation intérieure de la personne selon l'état de chacune, puis à la préparation à l'action extérieure et sociale ; de toute façon, qu'il soit conforme à la doctrine et aux enseignements de l'Église. Non pas que l'on doive refuser en principe la confiance à ce que

la culture moderne a acquis et enseigne dans les questions qui vous concernent et sur les orientations désormais acceptées ; toutefois, si vous aspirez à la sécurité de la vérité et de la rectitude et à la certitude du bon résultat, il n'y a qu'un seul moyen : assurez-vous que ces enseignements ne soient pas en désaccord avec la doctrine et les règles de l'Église. Dans l'immense trésor de la culture catholique, les problèmes de la femme ont, par une longue tradition et par l'œuvre d'insignes maîtres, une place d'importance méritée ; alors qu'il n'est pas facile de trouver ailleurs un idéal de femme plus élevé et parfait que celui que le christianisme a fréquemment réalisé dans tant de phalanges de jeunes filles, d'épouses, de mères, de veuves, honneur et véritable espérance d'un peuple.

b) doit s'exprimer par des leçons de vie

En vous insérant dans cette solide tradition, l'enseignement de votre Centre consistera surtout à donner, par la persuasion et l'exemple, des leçons de vie. Vous êtes certainement mieux en mesure que d'autres de savoir combien ce besoin est grand chez beaucoup de vos sœurs, quels sont les causes et les remèdes de cette lassitude manifestée par la femme d'aujourd'hui dans la vie conjugale, comment leur infuser le courage et la persévérance dans les luttes quotidiennes, la vigueur pour affronter avec sérénité les changements multiples et radicaux propres aux divers âges de la vie féminine.

Cet enseignement fondamental du « savoir-vivre » dans le sens le plus chrétien du mot, sera suivi avec profit des autres, de nature technique dirons-Nous, c'est-à-dire des bonnes méthodes pour diriger la maison, éduquer les enfants, choisir un travail opportun, pourvoir à l'avenir, agir dans la société environnante. Une femme éclairée, solide dans ses convictions, intérieurement sereine, certaine de l'approbation et de la coopération d'un large groupe d'autres semblables à elle-même, pourra espérer avec certitude apporter une contribution efficace à l'amélioration de la société.

III. L'insertion de la femme dans la vie sociale

Enfin vous vous employez à ce que la femme s'insère pleinement dans la vie de la nation, comme e force bienfaisante à l'avantage de tous. Bien que le rapprochement des concepts de femme et de force semble une caractéristique des temps modernes, il est opportun de rappeler que fut toujours présente dans la tradition chrétienne la description de la femme vertueuse et énergique, comme on le lit dans le livre des Proverbes. À la question « Qui trouvera la femme forte ? » (Pr 31, 10) l'hagiographe répond en traçant le modèle vivant, fréquemment évoqué par la suite au cours des siècles.

a) dans la vie politique et juridique

Mais en quoi doit donc consister la force que vous espérez de l'entente et de la coopération des femmes d'une même nation ? Vers quelles fins doit-elle tendre ? Quel est le secret de son développement et de son efficacité ? Pour les femmes mêmes qui prennent une part active à votre mouvement, la force se manifestera premièrement dans l'influence attirante de l'exemple, sans lequel ni les programmes ni les écoles n'obtiennent de crédit, ni ne suscitent d'enthousiasme pour l'idéal proclamé.

Au sujet de son extension et de son efficacité, la force du milieu féminin se manifestera dans une action décisive, exercée sans exclusion de terrain, donc également dans le domaine politique et juridique, afin que les institutions, les lois, les coutumes, reconnaissent et respectent les exigences particulières de la femme. Il est certes vrai que les États modernes ont accompli des progrès indiscutables en répondant aux aspirations substantielles de la femme ; toutefois il subsiste encore une certaine négligence à l'égard des exigences psychiques et de sentiment, dirons-Nous, comme si elles ne méritaient point une sérieuse considération. Cependant ces exigences, échappant pour ainsi dire au calcul et à la statistique, sont de réelles valeurs qui ne peuvent demeurer négligées, parce que fondées dans la nature et visant à tempérer dans la société humaine l'âpreté des lois, à modérer les tendances extrêmes dans les grandes résolutions, à établir une répartition

plus juste des avantages et des sacrifices entre tous les citoyens. Comme le sentiment de la femme a un grand rôle dans la famille et, souvent, en détermine le cours, il devrait agir pareillement, en une plus grande mesure, dans la vie de la nation et de l'humanité elle-même.

b) pour la paix et le bien-être des peuples

Il ne serait pas raisonnable que dans la grande famille seule une partie de celle-ci, les hommes, se trouvassent à leur aise, même en ce qui concerne la vie psychologique. En réalité, si l'on respectait davantage les anxiétés du sentiment féminin, l'œuvre de consolidation de la paix serait plus active, les peuples mieux pourvus de biens plus hospitaliers et généreux à l'égard de ceux qui en sont privés, les administrateurs de la richesse publique souvent plus prudents, les organes chargés d'aider les communautés ayant besoin de maisons, d'écoles, d'hôpitaux, de travail, plus empressés et prévoyants, car, derrière ces déficiences, souvent se cachent les douleurs indicibles de mères et d'épouses, qui voient leurs êtres chers languir dans la misère, lorsque les éloignements forcés et même la mort prématurée ne les ont pas déjà enlevés à leur affection.

c) La femme n'est pas une force industrielle

Au sujet du travail également, la conformation physique et morale de la femme exige une sage discrimination, aussi bien dans la quantité que dans la qualité. Le concept de la femme des chantiers, des mines, des travaux lourds, tel qu'il est exalté et pratiqué dans certains pays, qui voudraient s'inspirer du progrès, est bien loin d'être une conquête moderne ; il est au contraire un triste retour vers des époques que la civilisation chrétienne avait ensevelies depuis longtemps. La femme est bien une force considérable dans l'économie de la nation, mais à condition que ce soit dans l'exercice des fonctions élevées qui lui sont propres ; certainement elle n'est pas une force industrielle, comme on a l'habitude de dire, égale à l'homme, dont on peut réclamer un plus grand emploi d'énergie physique. La sollicitude

empresée que tout homme bien né manifeste à l'égard de la femme dans toute rencontre devrait être pratiquée également par les lois et par les institutions d'une nation civilisée.

Nous vous avons ainsi indiqué certains des buts concrets vers lesquels vous pourrez orienter la force constructive de votre mouvement, pour l'avantage direct de votre milieu et indirectement en faveur de la patrie. Conservez et accroissez cette force bienfaisante, dont le pouvoir décisif ne consiste pas dans les agitations fiévreuses des places, mais dans la persuasion et la confiance, que vous saurez inculquer et que vous obtenez déjà au milieu d'un peuple, comme le vôtre, à l'esprit naturellement ouvert à la justice, à la bonté, à la tendresse des sentiments et des valeurs de la famille.

Conclusion

Chères filles, qui écoutez Notre parole sur les pentes vertes du sanctuaire de Lorette, et vous toutes, recueillies dans l'intimité également sacrée de vos maisons, Nous ne saurions prendre congé de vous sans revenir à la présence spirituelle de Celle qui est bénie entre les femmes, Marie, pour tirer de son Cœur maternel, en conclusion de Notre exhortation, ses inspirations et la promesse de son assistance efficace. Lorsque l'Archange Gabriel dévoila à l'humble Servante du Seigneur la sublime mission à laquelle Dieu l'avait destinée, sa profonde humilité ne trouva en elle-même aucune proportion avec la grandeur du destin annoncé. Et, avec la voix de la Servante, certes prête à servir, mais ignorant comment elle pourrait le faire, Elle prononça son « *Quomodo fiet istud* », « Comment cela sera-t-il ? » (Lc 1, 34). L'Archange la rassura en lui rappelant la puissance du Très-Haut et que rien n'est impossible à Dieu (*cf. ibid.* 35 et 37). À vous aussi, chères filles, auxquelles le programme qui vient de vous être esquissé pourrait sembler supé rieur à vos forces ou apparaître peu désirable à la société présente ou combattu par des courants hostiles, Nous répéterons : Laissez Dieu Tout-Puissant, de même qu'il a inspiré à vos esprits de hauts idéals et à vos cœurs de généreux élans, vous donner, comme vous l'avez

imploré par l'intercession de sa Très Sainte Mère, courage et persévérance pour les réaliser entièrement. Commencez sans retard à agir en vous-mêmes et dans vos familles, pour étendre ensuite, comme insensiblement mais profondément, votre action dans des cercles de plus en plus vastes. Soyez confiantes en votre œuvre, sur laquelle Nous comptons Nous-même et avec Nous la société et la patrie.

En invoquant donc sur vous toutes du Centre Italien Féminin et sur toutes les femmes d'Italie, particulièrement les plus éprouvées par le malheur, les faveurs de Dieu et de Sa Mère bénie, afin que par votre intermédiaire le monde connaisse des jours meilleurs. Nous vous donnons de grand cœur Notre paternelle Bénédiction Apostolique.

La grandeur du veuvage

16 septembre 1957

Introduction :

Nous nous proposons de dire quelques mots sur le problème spirituel et religieux du veuvage :

I. La mort peut perfectionner les liens de l'amour

- a) certaines veuves s'abandonnent à la résignation passive ;
- b) or l'amour conjugal, avec ses vœux d'éternité, subsiste ;
- c) Le veuvage, donc, figure la vie présente de l'Église militante.

II. La mission sociale de la veuve

- a) La veuve doit veiller à sa vie spirituelle ;
- b) à pratiquer le don d'elle-même au foyer ;
- c) à aider les autres foyers à s'ouvrir.

Conclusion :

Le veuvage peut et doit être une voie vers la découverte plénière de l'amour divin.

Introduction

Nous accueillons bien volontiers¹ les congressistes qui participent aux « Journées familiales internationales », organisées par l'« Union internationale des Organismes familiaux ».

1. Allocution donnée par Pie XII, le 16 septembre 1957, à l'Union Internationale des organismes familiaux.

Au cours des années précédentes, vous avez étudié nombre de problèmes économiques, sociaux ou éducatifs intéressant la vie des familles ; Nous vous exprimons Nos félicitations pour les résultats obtenus et les améliorations que vous avez pu déterminer dans un domaine qui Nous tient fort à cœur.

Vous abordez cette année un sujet qui mérite certes la plus vive sollicitude et la sympathie agissante de tous celui des familles privées de père. Sujet auquel jusqu'ici on n'a pas prêté d'attention, en partie à cause de l'impuissance même où se trouvent ces foyers sur le plan de l'action sociale. Aussi appartient-il à des organismes tels que le vôtre d'entreprendre l'examen systématique des conditions de vie toujours pénibles, et parfois écrasantes, qui pèsent sur les veuves et les orphelins.

Rassemblant d'abord dans une enquête préalable les informations statistiques sur le nombre et la situation de ces familles, vous avez cherché à tracer un tableau de leur condition juridique ; puis, sur la base de ces données, vous abordez les problèmes économiques, professionnels, psychologiques et éducatifs qui les concernent. Nous espérons que les résultats de ces recherches et discussions ne tarderont pas à se manifester et qu'ils seront désormais, chez tous ceux qui travaillent à améliorer le sort des familles les plus éprouvées, le point de départ d'une action sérieuse et prolongée pour remédier, dans la mesure du possible, à tant de souffrances toujours vives.

Sans traiter expressément les questions que vous étudiez, Nous Nous proposons de dire ici quelques mots sur le problème spirituel et religieux du veuvage et de préciser les attitudes intérieures et les dispositions qui conviennent à la veuve chrétienne et commandent l'orientation de sa vie. Nous pensons surtout avec une paternelle sollicitude à celles qui, jeunes encore, ont la charge d'une famille à élever et sont donc les plus lourdement frappées par la disparition de leur mari.

I. La mort peut perfectionner les liens de l'amour

On remarque souvent que le mot même de « veuve » évoque, chez ceux qui l'entendent, une impression de tristesse et même

une sorte d'éloignement ; aussi d'aucunes se refusent à le porter et s'efforcent par tous les moyens de faire oublier leur condition, sous prétexte qu'elle humilie, excite la commisération, les met dans un état d'infériorité, dont elles veulent s'évader et effacer jusqu'au souvenir. Réaction normale aux yeux de beaucoup, mais disons-le bien clairement, réaction peu chrétienne ; elle comporte sans doute un mouvement d'appréhension plus ou moins instinctif devant la souffrance, mais trahit aussi une ignorance des réalités profondes.

Quand la mort frappe un chef de famille dans la force de l'âge et l'enlève à son foyer, elle plante en même temps au cœur de l'épouse une croix très lourde, une douleur ineffaçable, celle de l'être à qui on arrache la meilleure part de lui-même, la personne aimée qui fut le centre de son affection, l'idéal de sa vie, la force calme et douce, sur laquelle il était si rassurant de s'appuyer, le consolateur capable de comprendre toutes les peines et de les apaiser. Soudain, voici que la femme se trouve affreusement seule, délaissée, pliée sous le poids de sa douleur et des responsabilités qu'elle doit affronter : comment assurer sa subsistance et celle de ses enfants ? Comment résoudre le cruel dilemme : s'occuper des siens ou quitter la maison pour aller gagner son pain quotidien ? Comment conserver son indépendance légitime malgré les recours nécessaires à l'aide de proches parents ou d'autres familles ? Il suffit d'évoquer ces questions pour comprendre à quel point l'âme de la veuve éprouve une sensation d'accablement et parfois de révolte devant l'immensité de l'amertume qui l'abreuve, de l'angoisse qui l'enserme comme d'une infranchissable muraille. Aussi certaines s'abandonnent à une sorte de résignation passive, perdent le goût de vivre, refusent de sortir de leur souffrance, tandis que d'autres, au contraire, tâchent d'oublier et se créent des alibis, qui les dispensent d'affronter loyalement et courageusement leurs vraies responsabilités.

Aux premiers siècles de l'Église, l'organisation des communautés chrétiennes assignait aux veuves un rôle particulier. Le Christ durant sa vie mortelle leur témoignait une bienveillance spéciale, et les Apôtres après lui les recommandent à l'affection des

chrétiens et leur tracent des règles de vie et de perfection. Saint Paul décrit la veuve comme celle « qui a mis son espoir en Dieu et persévère nuit et jour dans les supplications et les prières » (1 Tm 5, 5).

Bien que l'Église ne condamne pas les secondes noces, elle marque sa prédilection pour les âmes qui veulent rester fidèles à leur époux et au symbolisme parfait du sacrement de mariage. Elle se réjouit de voir cultiver les richesses spirituelles propres à cet état. La première de toutes, Nous semble-t-il, est la conviction vécue que, loin de détruire les liens d'amour humain et surnaturel contractés par le mariage, la mort peut les perfectionner et les renforcer. Sans doute, sur le plan purement juridique et sur celui des réalités sensibles, l'institution matrimoniale n'existe plus ; mais ce qui en constituait l'âme, ce qui lui donnait vigueur et beauté, l'amour conjugal avec toute sa splendeur et ses vœux d'éternité, subsiste, comme subsistent les êtres spirituels et libres qui se sont voués l'un à l'autre.

Quand l'un des conjoints, libéré des attaches charnelles, entre dans l'intimité divine, Dieu le délivre de toute faiblesse et de toutes les scories de l'égoïsme ; il invite aussi celui qui est resté sur terre à s'établir dans une disposition d'âme plus pure et plus spirituelle. Puisque l'un des époux a consommé son sacrifice, ne faut-il pas que l'autre accepte de se détacher davantage de la terre et de renoncer aux joies intenses, mais fugaces, de l'affection sensible et charnelle, qui liait l'époux au foyer et accaparait son cœur et ses énergies ? Par l'acceptation de la croix, de la séparation, du renoncement à la présence chère, il s'agit maintenant de conquérir une autre présence, plus intime, plus profonde, plus forte. Une présence qui sera aussi purifiante ; car celui qui voit Dieu face à face ne tolère pas en ceux qu'il a le plus aimés pendant son existence terrestre le repliement sur soi, le découragement, les attachements inconsistants.

Si déjà le sacrement de mariage, symbole de l'amour rédempteur du Christ pour son Église, applique à l'époux et à l'épouse la réalité de cet amour, les transfigure, les rend semblables l'un au Christ, qui se livre pour sauver l'humanité, l'autre à l'Église

rachetée, qui accepte de participer au sacrifice du Christ, alors le veuvage devient en quelque sorte l'aboutissement de cette consécration mutuelle ; il figure la vie présente de l'Église militante, privée de la vision de son époux céleste, avec qui cependant elle reste indéfectiblement unie, marchant vers lui dans la foi et l'espérance, vivant de cet amour qui la soutient dans toutes ses épreuves, et attendant impatiemment l'accomplissement définitif des promesses initiales.

Telle est la grandeur du veuvage, quand il est vécu comme le prolongement des grâces du mariage et la préparation de leur épanouissement dans la lumière de Dieu. Quelle pauvre consolation humaine pourrait jamais égaler ces merveilleuses perspectives ? Mais aussi faut-il mériter d'en pénétrer le sens et la portée, et demander cette compréhension par une prière humble, attentive, et par l'acceptation courageuse des volontés du Seigneur.

Il est relativement facile pour une femme, qui vit intensément son christianisme et dont le mariage n'a jamais connu de crises graves, de s'élever jusque-là. Mais d'aucunes ont traversé, dans leur vie conjugale, des périodes pénibles à cause de l'incompréhension ou de l'inconduite de leur époux ; d'autres ont résisté héroïquement pour ne pas désertier un foyer, qui ne leur apportait que déceptions, humiliations, épuisement physique et moral. La mort du conjoint peut apparaître dans ces cas comme une libération providentielle d'un joug devenu trop lourd.

Et cependant, devant le mystère de la mort et des jugements divins, au souvenir des promesses de miséricorde et de résurrection qu'apporte la révélation chrétienne, l'épouse malheureuse et non coupable ne peut nourrir d'autres sentiments que ceux du Christ lui-même devant les hommes pécheurs : celui du pardon volontaire, celui de l'intercession généreuse. Les blessures du passé, les souvenirs attristants deviennent alors un moyen efficace de rachat ; offerts à Dieu pour l'âme du défunt, mort dans la charité du Christ, ils expient pour ses fautes et hâtent pour lui la vision béatifique. Une telle attitude, inspirée par un sens profond de l'union conjugale et de sa valeur de rédemption, n'est-elle pas la seule solution authentiquement chrétienne, capable de guérir les

plaies encore saignantes, d'effacer amertume et vains regrets, et de restaurer ce qui semblait irrémédiablement perdu ?

Comme il serait erroné, par contre, de profiter du veuvage pour s'affranchir de la réserve et de la prudence qui conviennent aux femmes seules, et s'abandonner aux vanités d'une vie facile et superficielle ! C'est méconnaître la faiblesse du cœur humain, trop avide de peupler une solitude ingrate, et les périls de fréquentations apparemment inoffensives, mais sanctionnées trop souvent par des chutes regrettables.

II. La mission sociale de la veuve.

Aussi souhaitons-Nous vivement que les efforts entrepris pour faire comprendre la grandeur du veuvage chrétien soient poursuivis avec persévérance. Nous savons que déjà beaucoup de veuves, dirigées par des guides spirituels compétents et grâce à l'entraide de leurs groupements, se sont ouvertes aux sublimes enseignements de la foi. Que chacune de celles dont le compagnon de route a été rappelé à Dieu, se persuade de la nécessité impérieuse de cultiver sa vie spirituelle, si elle veut garder la paix intérieure et faire face sans défaillir à toutes ses tâches. Qu'elle ne laisse passer aucun jour, sans s'accorder un temps de recueillement, quelques moments privilégiés, où elle se sentira plus près du Seigneur et plus près de celui qui continue à veiller sur elle et sur son foyer. Qu'elle se réserve aussi chaque année quelques jours consacrés plus exclusivement à la réflexion et à la prière, loin du bruit, des soucis quotidiens tellement accablants. Elle y trouvera une sécurité inexprimable qui illuminera toutes ses décisions et lui permettra d'assumer avec fermeté ses responsabilités de chef de famille. Cette prière s'accompagnera, il va sans dire, de la pratique sacramentelle, de la participation à la liturgie et de la mise en œuvre des autres moyens de sanctification, qui l'aideront à se défendre des tentations insidieuses, celles du cœur et des sens en particulier.

Dans son foyer, la veuve continuera à pratiquer le don d'elle-même, qu'elle a promis au jour de son mariage. Ses enfants attendent tout d'elle, puisqu'elle tient la place du père. La veuve

de son côté reporte sur ses enfants l'affection sensible qu'elle donnait à son mari ; elle s'attache tendrement à eux et pourtant en cela aussi elle doit rester fidèle à sa mission, faire taire les appels trop pressants d'un cœur sensibilisé à l'extrême, pour assurer à ses enfants une formation virile, solide, ouverte sur la société, pour leur laisser la liberté à laquelle ils ont droit, en particulier dans le choix d'un état de vie. Il serait funeste de se consumer en vains regrets, de se complaire en souvenirs amollissants ou, à l'inverse, de se laisser épouvanter par de sombres perspectives d'avenir. La veuve se consacrera à sa tâche d'éducatrice avec la délicatesse et le tact d'une mère sans doute, mais restera unie en esprit à son mari, qui lui suggérera en Dieu les attitudes à prendre, lui donnera autorité et clairvoyance. Il faut que le souvenir de l'absent, au lieu d'empêcher ou de ralentir l'élan généreux et l'application aux tâches nécessaires, inspire le courage de les accomplir intégralement.

Dans les relations sociales, la veuve ne peut renoncer à la place qui lui revient. Sans doute apparaît-elle du dehors entourée d'une réserve plus marquée, car elle participe davantage au mystère de la Croix et la gravité de son comportement trahit l'emprise de Dieu sur sa vie. Mais précisément pour cette raison, elle possède un message à délivrer aux hommes qui l'entourent ; elle est celle qui vit davantage de la foi, celle qui a conquis par sa douleur l'accès d'un monde plus serein, surnaturel. Elle ne prend pas appui sur l'abondance des biens temporels, dont elle est souvent dépourvue, mais sur sa confiance en Dieu.

Aux foyers trop fermés ou repliés sur eux-mêmes, et qui n'ont pas encore découvert le sens plénier de l'amour conjugal, elle dira les purifications et les détachements nécessaires, la fidélité sans repentance qu'il exige. Auprès des autres veuves en particulier, elle se sentira spécialement chargée de les aider à faire leur sacrifice, à en saisir la signification, en s'élevant au-dessus des simples vues humaines pour en percevoir les prolongements éternels. Pour tous, elle sera celle dont la charité silencieuse et délicate s'empresse à rendre service, d'un mot, d'un geste, partout où se révèle un besoin plus urgent, une peine plus vive. Dans

ses relations familiales, professionnelles ou d'amitié, elle apportera la note distinctive qui caractérise son apostolat : le témoignage de sa fidélité à une mémoire chère, et celui d'avoir trouvé, dans cette fidélité et dans les renoncements qu'elle impose, un bonheur plus profond, plus stable, plus lumineux, que celui auquel elle a dû renoncer.

Aux heures plus austères et dans les tentations de découragement, elle évoquera la chaste héroïne Judith, qui n'hésita pas à courir les plus graves périls pour sauver son peuple de la ruine et mit en Dieu toute sa confiance. Elle pensera surtout à la Vierge Marie, veuve elle aussi, qui, après le départ de son fils, resta dans l'Église primitive celle dont la prière, la vie intérieure, le dévouement caché attireraient sans cesse les bénédictions divines sur la communauté. Lorsqu'elle éprouvera davantage le déclin de ses forces physiques, sa pauvreté, son impuissance à travailler beaucoup, à prendre encore part aux activités de charité ou d'apostolat, qu'elle se rappelle la parole de Jésus regardant les riches déposer leurs offrandes dans le trésor, et, après eux, une pauvre veuve qui y mettait deux menues pièces de monnaie : « Vraiment, je vous le dis, cette pauvre veuve a mis plus qu'eux tous » (Lc 21, 2-3). Ce que le Seigneur disait de cette modeste obole s'applique aussi aux moindres services qu'une veuve peut rendre, pourvu qu'ils partent d'un cœur appartenant davantage à Dieu, d'un cœur grandi par l'épreuve, plus proche aussi de ceux qu'il aime et capable de répandre autour de lui les reflets les plus purs de l'amour qui le possède.

En gage des faveurs divines, que Nous appelons sur vous-mêmes, sur vos familles et ceux qui vous sont chers, et sur toutes celles qui dans le monde entier découvrent dans le veuvage une voie qui tend vers la découverte plénière de l'amour divin, Nous vous accordons de tout cœur Notre paternelle Bénédiction Apostolique (CIVITEC).

La mode, expression de la civilisation

8 novembre 1957

INTRODUCTION :

La mode, spécialement féminine, est un problème délicat et complexe, en lui-même et aussi par ses répercussions morales.

I. Mission du vêtement et rôle de la mode

- a) mission hygiénique du vêtement ;
- b) mission éthique du vêtement ;
- c) mission esthétique et humaine du vêtement ;
- d) la nature de la mode ;
- e) aspect économique de la mode.

II. Le problème moral de la mode et ses solutions

- a) L'Église ne repousse pas le soin de la dignité extérieure ;
- b) Analyse des éléments de la mode indécente ;
- c) Les principes de la solution morale.

III. Consignes aux membres de « l'Union latine de Haute Mode »

- a) La formation du goût du public ;
- b) L'étude des problèmes esthétiques et moraux ;
- c) Il s'agit d'une « lutte ».

Conclusion :

La victoire n'est pas dans la multitude des combattants. C'est du ciel que vient la force.

Introduction

De grand cœur¹ Nous vous souhaitons paternellement la bienvenue, chers fils et filles, promoteurs et membres de l'« Union Latine de Haute Mode », qui avez désiré venir en Notre présence pour Nous rendre un témoignage de votre filiale dévotion et, en même temps, pour implorer les faveurs célestes sur votre Union, en la plaçant dès sa naissance sous les auspices de Celui à la gloire de qui doit tendre toute activité humaine, même celles profanes en apparence, selon le précepte de l'Apôtre des Gentils : « Que vous mangiez, que vous buviez ou quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu » (1 Co 10, 31).

Vous vous proposez d'affronter avec des vues et intentions chrétiennes un problème, tout aussi délicat que complexe, dont les inéluctables répercussions morales furent de tout temps un objet d'attention et d'anxiété chez ceux à qui il appartient par fonction, dans la famille, dans la société et dans l'Église, de s'appliquer à préserver les âmes des embûches de la corruption et toute la communauté de la décadence des mœurs : c'est-à-dire le problème de la mode, spécialement féminine.

Il est juste que répondent à vos généreux desseins Notre gratitude et celle de l'Église et le vœu fervent que votre Union, née et inspirée d'une saine conscience religieuse et civile, réalise, grâce à l'autodiscipline éclairée des artisans même de la mode, le double but déclaré dans vos statuts : moraliser cet important secteur de la vie publique et contribuer à élever la mode au rang d'instrument et d'expression de civilisation bien comprise.

Désireux d'encourager une entreprise aussi louable, Nous accédons volontiers au désir qui Nous a été exprimé de vous exposer quelques pensées, en particulier sur la juste considération du problème et sur ses aspects moraux, en vous indiquant d'autre part certaines suggestions pratiques, propres à assurer à l'Union une autorité bien accueillie dans un domaine si discuté.

1. Allocution prononcée par Pie XII, le 8 novembre 1957, aux participants du Congrès de « l'Union Latine de Haute Mode ».

I. Mission du vêtement et rôle de la mode

Suivant le conseil de la sagesse antique qui indique dans la finalité des choses le critère suprême de toute évaluation théorique et la sécurité des normes morales, il sera utile de se rappeler les buts que l'homme s'est toujours fixés en recourant au vêtement. Sans aucun doute, il obéit aux trois exigences bien connues de l'hygiène, de la pudeur et de la dignité. Ce sont trois nécessités si bien enracinées dans la nature, qu'elles ne peuvent être ignorées ni contrariées sans provoquer répulsion et préjudice. Elles conservent leur caractère de nécessité aujourd'hui comme hier ; elles se trouvent chez presque toutes les races ; elles se révèlent sous toutes les formes de la vaste gamme, dans laquelle la nécessité naturelle du vêtement s'est concrétisée historiquement et ethnologiquement. Il est important de noter l'interdépendance étroite et solidaire entre les trois exigences, bien qu'elles dérivent de sources différentes : l'une du côté physique, l'autre du côté spirituel, la troisième de l'ensemble psychologique et artistique.

a) Mission hygiénique du vêtement.

L'exigence hygiénique du vêtement concerne principalement le climat, ses variations et d'autres aspects extérieurs, comme causes possibles d'inconvénients ou de maladies. Il résulte de l'interdépendance citée plus haut que le motif, ou mieux le prétexte hygiénique, n'est pas valable pour justifier la déplorable licence, particulièrement en public et en dehors des cas exceptionnels de nécessité prouvée, mais dans lesquels également tout esprit bien né ne saura pas se soustraire à la gêne d'un trouble spontané, exprimé à l'extérieur par une rougeur naturelle. De même, une manière de se vêtir nuisible pour la santé, dont plus d'un exemple est cité par l'histoire de la mode, ne peut être légitimée sous prétexte d'esthétique ; pareillement aussi les règles communes de la pudeur doivent céder au besoin d'une cure médicale, qui, bien qu'elle semble les violer, les respecte au contraire en adoptant les précautions morales voulues.

b) Mission éthique du vêtement.

Tout aussi évidente, comme origine et but du vêtement, est l'exigence naturelle de la pudeur, entendue soit dans sa signification la plus large, qui comprend également la juste considération pour la sensibilité d'autrui envers les objets répugnants à la vue ; soit surtout comme protection de l'honnêteté morale et comme bouclier contre la sensualité désordonnée. La singulière opinion qui attribue à la relativité de telle ou telle éducation le sens de la pudeur, qui même le considère comme une déformation conceptuelle de la réalité innocente, comme un faux produit de la civilisation et même comme un stimulant à la malhonnêteté et une source d'hypocrisie, n'est appuyée par aucune raison sérieuse ; au contraire, elle trouve une condamnation explicite dans la répugnance qui se manifeste chez ceux qui, parfois, osèrent l'adopter comme système de vie, confirmant ainsi la rectitude du sens commun, exprimé dans les usages universels. La pudeur, étant donné sa signification strictement morale, quelle que soit son origine, se fonde sur la tendance innée et plus ou moins consciente de chacun à défendre contre la cupidité générale d'autrui un bien physique personnel, afin de le réserver, avec un prudent choix de circonstances, aux sages buts du Créateur, placés par Lui sous la protection de la chasteté et de la pudicité.

Cette seconde vertu, la pudicité, dont le synonyme « modestie » (de *modus*, mesure, limite) exprime peut-être mieux la fonction de gouverner et de dominer les passions, particulièrement sensuelles, est la forteresse naturelle de la chasteté, son rempart efficace, parce qu'elle modère les actes étroitement connexes avec l'objet même de la chasteté. Comme sa sentinelle avancée, la pudicité fait entendre à l'homme son avertissement dès qu'il acquiert l'âge de raison, avant même qu'il apprenne la notion de chasteté et de son objet ; et elle l'accompagne pendant toute la vie, en exigeant que des actes déterminés, honnêtes en eux-mêmes parce que disposés divinement, soient protégés par le voile discret de l'ombre et par la réserve du silence, comme pour concilier le respect dû à la dignité de leur grand but.

Il est donc juste que la pudicité, en tant que dépositaire de biens si précieux, revendique pour elle une autorité prépondérante sur toute autre tendance ou tout autre caprice et préside à l'inspiration des manières de se vêtir.

c) Mission esthétique et humaine du vêtement.

Et voici la troisième finalité du vêtement, dont la mode tire plus directement son origine et qui répond à l'exigence innée, davantage sentie par la femme, de donner du relief à la beauté et à la dignité de la personne, avec les mêmes moyens qui pourvoient à la satisfaction des deux autres. Pour éviter de restreindre l'ampleur de cette troisième exigence à la seule beauté physique et, bien plus, pour soustraire le phénomène de la mode à l'ardent désir de séduction comme sa première et unique cause, le terme de « dignité » est préférable à celui « d'embellissement ». L'inclination à la dignité de sa personne provient manifestement de la nature et par conséquent est légitime.

En faisant abstraction du recours au vêtement pour cacher les imperfections physiques, la jeunesse lui demande ce relief de splendeur, qui chante le joyeux thème du printemps de la vie et facilite, en harmonie avec les préceptes de la pudicité, les prémisses psychologiques nécessaires à la formation de nouvelles familles ; tandis que l'âge mûr entend obtenir du vêtement approprié un aspect de dignité, de sérieux et de bonheur serein. Dans tous les cas où l'on vise à accentuer la beauté morale de la personne, la façon du vêtement sera presque de nature à éclipser la forme physique dans l'ombre austère où elle se cache, pour détourner d'elle l'attention des sens et au contraire concentrer la réflexion sur l'esprit.

Le vêtement considéré sous cet aspect plus vaste a son propre langage multiforme et efficace, parfois spontané et, par conséquent, fidèle interprète de sentiments et de mœurs, d'autres fois conventionnel et artificiel et, par conséquent, peu sincère. De toute façon, il est donné au vêtement d'exprimer la joie et le deuil, l'autorité et la puissance, l'orgueil et la simplicité, la richesse et la pauvreté, le sacré et le profane. Le caractère concret

des formes d'expression dépend des traditions et de la culture de tel ou tel peuple, tandis que leur variation est d'autant plus lente que les institutions, les caractères et les sentiments que ces modes interprètent sont plus stables.

d) La nature de la mode.

C'est à donner un relief à la beauté physique que s'applique expressément la mode, art antique, aux origines incertaines, complexe par les facteurs psychologiques et sociaux qui s'y mêlent, et qui à l'heure actuelle a atteint une importance indiscutable dans la vie publique, soit comme expression esthétique des mœurs, soit comme désir du public et convergence de notables intérêts économiques. Il résulte de l'observation approfondie du phénomène que la mode n'est pas seulement une bizarrerie de formes, mais un point de rencontre de divers facteurs psychologiques et moraux, tels que le goût du beau, la soif de nouveauté, l'affirmation de la personnalité, l'intolérance envers la monotonie, non moins que le luxe, l'ambition, la vanité. La mode est bien élégance, mais conditionnée par un changement continu, de telle sorte que son instabilité même lui confère la marque la plus évidente. La raison de son changement perpétuel, plus lent dans les lignes fondamentales, très rapide en revanche dans les variations secondaires, devenues à présent saisonnières, semble devoir être recherchée dans l'aspiration à sortir du passé, facilitée par le caractère frénétique de l'époque contemporaine, qui a le terrible pouvoir de brûler en peu de temps tout ce qui est destiné à la satisfaction de la fantaisie et des sens.

Il est compréhensible que les nouvelles générations, tendues vers leur propre avenir, espéré autre et meilleur que celui de leurs pères, éprouvent le besoin de se détacher non seulement de ces formes d'habillement, mais d'objets et d'ornements, qui évoquent plus nettement une façon de vivre que l'on veut dépasser. Mais l'extrême instabilité de la mode est surtout déterminée par la volonté de ses artisans et guides, qui ont pour eux des moyens inconnus dans le passé, comme la production textile énorme et

variée, la fertilité inventive des « modélistes », la facilité des moyens d'information et de lancement dans la presse, dans le cinéma, dans la télévision et dans les expositions et « défilés ». La rapidité des changements est en outre favorisée par une sorte d'émulation mutuelle, pas nouvelle en vérité, entre les « élites », désireuses d'affirmer leur personnalité par des formes originales d'habillement, et le public, qui se les approprie immédiatement, avec des imitations plus ou moins heureuses. On ne doit pas négliger non plus l'autre motif subtil et décadent ; l'étude des « modélistes » qui pour assurer du succès à leurs « créations » misent sur le facteur de la séduction, conscients de l'effet que provoquent la surprise et le caprice continuellement renouvelés.

e) Aspect économique de la mode.

Une autre caractéristique de la mode d'aujourd'hui est que, tout en restant principalement un fait esthétique, elle a assumé d'autre part la propriété d'un élément économique de grandes proportions. Aux quelques anciennes maisons de haute mode qui, de telle ou telle métropole, dictaient sans contestations les lois de l'élégance au monde de culture européenne, se sont substituées de nombreuses organisations, puissantes par leurs moyens financiers, qui, tout en satisfaisant les nécessités de l'habillement, forment le goût des populations, en stimulent les désirs dans le but de se constituer des marchés de plus en plus vastes. Les causes de ces transformations sont à rechercher, d'une part dans ce qu'on appelle la « démocratisation » de la mode, en vertu de laquelle un nombre de plus en plus large d'individus cèdent au charme de l'élégance, et d'autre part dans le progrès technique, qui permet la production en série de modèles, autrement coûteux, mais dont l'acquisition est maintenant rendue facile sur le marché dit des « confections ». C'est ainsi qu'a surgi le monde de la mode, qui englobe des artistes et des artisans, des industriels et les commerçants, des éditeurs et des critiques et, en outre, toute une catégorie d'humbles travailleurs et travailleuses, qui tirent de la mode leurs moyens d'existence.

Bien que le facteur économique soit la force motrice de cette activité, l'âme en est toujours le « modéliste », c'est-à-dire celui qui, par un choix génial des tissus, des couleurs, de la coupe, de la ligne et des ornements accessoires, donne naissance à un nouveau modèle expressif et qui plaît au grand public. Il n'est pas besoin de dire combien est difficile cet art, fruit de génie et d'expérience et, bien plus, de sensibilité à l'égard du goût du moment. Un modèle, dont l'heureux succès est certain, acquiert l'importance d'une invention ; il est tenu secret dans l'attente du « lancement » ; ensuite, mis en vente, il obtient des prix élevés, tandis que les moyens d'information en donnent une large diffusion, en en parlant comme s'il s'agissait d'un événement d'intérêt national. L'influence des modélistes est si décisive que l'industrie textile elle-même se fait guider par eux dans le choix de sa propre production, en ce qui concerne aussi bien la qualité que la quantité. Leur influence sociale est également grande dans le rôle qu'ils jouent en interprétant les mœurs publiques : car, si la mode a toujours été l'expression extérieure des usages d'un peuple, elle l'est encore davantage aujourd'hui que lorsque le phénomène s'accomplissait en tant que fruit de réflexion et d'étude.

Mais la formation du goût et des préférences dans le peuple et l'orientation même de la société vers des usages sérieux ou décadents ne dépendent pas seulement des modélistes, mais de toute l'organisation complexe de la mode, spécialement des maisons productrices et de la critique, dans ce secteur plus raffiné qui a pour clients les classes sociales les plus élevées, en prenant le nom de « Haute Mode », comme pour désigner l'origine des courants que le peuple suivra ensuite, presque aveuglément et comme par une obligation magique.

Or, devant des valeurs si nombreuses et élevées, mises en cause par la mode et parfois mises en danger, toutes celles que nous avons énumérées ici en de rapides allusions, providentielle apparaît l'œuvre de personnes techniquement et chrétiennement préparées, qui se proposent de contribuer à affranchir la mode de tendances non recommandables ; de personnes qui voient en elle avant tout l'art de savoir habiller, dont le but est bien,

quoique partiellement, de mettre en relief modéré la beauté du corps humain, chef-d'œuvre de la création divine, toutefois de manière que ne soit pas offusqué, mais que soit au contraire exalté comme s'exprime le Prince des Apôtres « l'ornement incorruptible d'un esprit tranquille et modeste, qui est si précieux aux yeux de Dieu » (1 P 3, 4).

II. Le problème moral de la mode et ses solutions

Mais c'est la conciliation en équilibre harmonieux de l'ornement extérieur de la personne avec celui intérieur d'« un esprit tranquille et modeste », qui constitue le problème de la mode. Mais existe-t-il vraiment – se demandent certains – un problème moral au sujet d'un fait aussi extérieur, contingent et relatif que la mode ? Et ceci admis, en quels termes doit être posé le problème et suivant quels principes doit-il être résolu ?

Ce n'est pas ici le cas de déplorer longuement l'insistance avec laquelle de nombreux contemporains s'efforcent de soustraire au domaine moral les activités extérieures de l'homme, comme si elles appartenaient à un autre univers et comme si l'homme n'en était pas lui-même le sujet, le terme et, par conséquent, le responsable devant le Suprême Organisateur de toutes choses. Il est bien vrai que la mode, ainsi que l'art, la science, la politique et les activités similaires, dites profanes, ont leurs propres règles pour réaliser les finalités immédiates auxquelles elles sont destinées ; toutefois leur sujet est invariablement l'homme, qui ne peut manquer de faire tendre ces activités à la fin ultime et suprême, à laquelle il est lui-même essentiellement et totalement ordonné. Le problème moral de la mode existe donc, non seulement en tant qu'activité génériquement humaine, mais, plus spécifiquement, en tant que l'exerçant dans un domaine commun à des valeurs morales évidentes, ou tout au moins très proche de celles-ci ; et encore plus du fait que les buts, honnêtes en eux-mêmes, de la mode sont plus exposés que d'autres à être confondus par les inclinations perverses de la nature humaine déchue à cause de la faute originelle, et transformés en occasion de péché et de scandale.

a) L'Église ne repousse pas le soin de la dignité extérieure

Cette disposition de la nature corrompue à abuser de la mode a induit la tradition ecclésiastique à la traiter plus d'une fois avec méfiance et avec des jugements sévères, exprimés par d'insignes orateurs sacrés avec une vigoureuse fermeté et par de zélés missionnaires, voire avec « la mise au feu des vanités », qui, conformément aux usages et à l'austérité de ces époques, étaient estimés d'une éloquence efficace auprès du peuple. Mais il n'est pas permis de déduire de telles manifestations de sévérité, qui au fond démontraient la sollicitude maternelle de l'Église envers le bien des âmes et les valeurs morales de la civilisation, que le christianisme exige comme une abjuration absolue du culte ou du soin de la personne physique et de sa dignité extérieure. Quiconque conclurait en ce sens démontrerait avoir oublié ce qu'écrivait l'Apôtre des Gentils : « Les femmes doivent être en tenue décente, se parant avec pudeur et discrétion » (1 Tm 2, 9).

Donc l'Église ne blâme ni ne condamne la mode, quand elle est destinée à la juste dignité et parure du corps ; toutefois elle ne manque jamais de mettre les fidèles en garde contre ses déviations faciles.

Cette attitude positive de l'Église dérive de motifs bien plus élevés que ceux purement esthétiques et hédonistes prônés par un paganisme ranimé. Elle sait et enseigne que le corps humain, chef-d'œuvre de Dieu dans le monde visible au service de l'âme, fut élevé par le divin Rédempteur en temple et en instrument du Saint-Esprit et que, pour cela même, il doit être respecté. Sa beauté ne devra donc pas être exaltée comme fin en elle-même et encore moins de manière à avilir la dignité acquise.

Sur le terrain concret, il est incontestable qu'à côté d'une mode honnête on en trouve une autre indécente, cause de trouble dans les esprits ordonnés, si ce n'est même encouragement au mal. Il est toujours ardu d'indiquer comme règles universelles les frontières entre l'honnêteté et l'indécence, parce que l'évaluation morale d'un accoutrement dépend de nombreux facteurs ; toutefois ce qu'on appelle la relativité de la mode par rapport aux temps, aux lieux, aux personnes, à l'éducation, n'est pas une

raison valable pour renoncer a priori à un jugement moral sur telle ou telle mode lorsqu'elle dépasse les limites de la pudicité normale. Celle-ci, sans qu'elle ait même à être interrogée, perçoit immédiatement où se trouvent l'effronterie et la séduction, l'idolâtrie de la matière et le luxe, ou seulement la frivolité ; et si les artifices de la mode indécente sont habiles dans la contrebande de la perversion, en la mêlant dans un ensemble d'éléments esthétiques, honnêtes en eux-mêmes, la sensualité humaine est malheureusement encore plus habile à la découvrir et rapide à en subir l'attraction. La plus grande sensibilité dans la perception de la menace du mal, là comme ailleurs, bien loin de constituer un titre de blâme pour celui qui en est doué, comme si c'était seulement un effet de dépravation intérieure, est au contraire le signe d'une pureté d'esprit et de la vigilance des passions. Mais si vaste et instable que puisse être la relativité morale de la mode, il existe toujours un absolu à sauver, après avoir écouté l'avertissement de la conscience, en constatant le danger : la mode ne doit jamais fournir une occasion proche du péché.

b) Les éléments des modes indécentes.

Parmi les éléments objectifs qui concourent à former une mode indécente il y a en premier lieu la mauvaise intention de ses artisans. Lorsque ceux-ci se proposent de susciter par leurs modèles des évocations et des sensations qui ne sont pas chastes, une technique de méchanceté larvée, même sans en arriver à l'extrême, ne leur fait pas défaut. Ils savent entre autres que la hardiesse dans cette matière ne peut être poussée au-delà de certaines limites, mais ils savent aussi que l'effet cherché se trouve à brève distance de celles-ci, et qu'un habile mélange d'éléments artistiques et sérieux avec d'autres plus inférieurs est davantage apte à surprendre l'imagination et les sens, tout en rendant le modèle acceptable aux personnes qui désirent le même effet, sans toutefois compromettre, tout au moins à leur avis, leur bonne réputation de personnes honnêtes. Toute épuration de la mode doit donc commencer par l'intention de celui qui la compose comme de celui qui la porte : chez l'un comme chez

l'autre doit être réveillée la conscience de responsabilité à l'égard des conséquences néfastes qui peuvent résulter d'un habillement trop hardi, spécialement lorsqu'il est porté sur la voie publique.

Plus directement, l'immoralité de certaines modes dépend, pour la plus grande partie, des excès aussi bien d'immodestie que de luxe. Quant aux premiers, qui, pratiquement, mettent en cause la coupe, ils doivent être évalués non pas selon l'appréciation d'une société en décadence et déjà corrompue, mais selon les aspirations d'une société qui apprécie la dignité et la gravité des mœurs publiques. On a souvent l'habitude de dire, comme avec une résignation inerte, que la mode exprime les mœurs d'un peuple ; mais il serait plus exact et plus utile de dire qu'elle exprime la volonté et l'orientation morale qu'une nation entend adopter, c'est-à-dire sombrer dans le dérèglement ou bien se maintenir au niveau auquel l'ont élevée la religion et la civilisation.

Non moins néfastes, bien que dans un domaine différent, sont les excès de la mode, quand on lui assigne la charge de satisfaire la soif de luxe. Le mérite exigü du luxe comme source de travail est presque toujours annulé par de graves désordres qui en résultent pour la vie privée et publique. En dehors du gaspillage de richesses que le luxe excessif exige de ses adorateurs, destinés pour la plupart à être dévorés par lui, il a toujours le caractère d'une offense à l'honnêteté de celui qui vit de son propre travail, en même temps qu'il révèle un cynisme d'esprit envers la pauvreté, soit soupçons sur la conduite de vie de la personne qui s'en entoure. Là où la conscience morale ne réussit pas à modérer l'usage des richesses, mêmes gagnées honnêtement, de terribles barrières se dressent entre les classes ou bien toute la société ira à la dérive, épuisée par la course vers l'utopie de la félicité matérielle.

c) Les principes de la solution morale.

Le fait d'avoir cité les dommages que le dérèglement de la mode peut causer aux individus et à la société ne signifie pas vouloir en comprimer la force expansive ni contraindre la force

créatrice de ses auteurs ni non plus la réduire à l'immobilité des formes, à la monotonie ou à la sombre sévérité, mais lui indiquer la bonne voie afin qu'elle atteigne son but être une fidèle interprète de la tradition civile et chrétienne. Pour y arriver il faudra quelques principes, comme des points de repère, dans la solution du problème moral de la mode, permettant d'en tirer facilement des règles plus concrètes.

Le premier est de ne pas donner trop peu d'importance à l'influence de la mode soit dans le bien soit dans le mal. Le langage du vêtement, comme nous y avons déjà fait allusion, est d'autant plus éloquent qu'il est plus fréquent et compris par tous. La société parle, pour ainsi dire, avec l'habillement qu'elle porte ; par le vêtement elle révèle ses aspirations secrètes et elle se sert de lui, au moins en partie, pour édifier ou détruire son propre avenir. Mais le chrétien, auteur ou client, se gardera de faire peu de cas des dangers et des ruines spirituelles, semées par les modes immodestes, spécialement publiques, en raison de la cohérence qui doit exister entre la doctrine professée et la conduite même extérieure. Il se rappellera la haute pureté que le Rédempteur exige de ses disciples, jusque dans les regards et dans les pensées ; il se souviendra aussi de la sévérité manifestée par Dieu à l'égard de ceux qui sèment le scandale. À ce propos, on peut rappeler la vigoureuse page du prophète Isaïe, où est annoncé l'opprobre réservé à la ville sainte de Sion pour l'impudicité de ses filles (*cf.* Is. 3, 16-24) ; et l'autre où le sublime Poète italien exprimait, par des paroles enflammées, son indignation pour l'indécence qui se propageait dans sa cité (*cf.* Purg. 23, 94-108).

Le second principe est que la mode doit être disciplinée et non pas abandonnée au caprice et platement servie. Cela vaut pour les artisans de la mode – modélistes et critiques – auxquels la conscience demande de ne pas se soumettre aveuglément au goût dépravé que la société, ou mieux une partie de celle-ci, pas toujours la plus notable par sa sagesse, peut manifester. Mais cela vaut également pour les individus, dont la dignité exige qu'ils s'affranchissent, avec une conscience libre et éclairée, de l'imposition de goûts déterminés, discutables spécialement en

ce qui concerne la morale. Discipliner la mode signifie également réagir avec fermeté contre les courants contraires aux meilleures traditions. La discipline de la mode n'infirmes pas mais au contraire confirme le dicton : « La mode ne naît pas sans et contre la société », à condition que l'on attribue à celle-ci, comme il se doit, conscience et autonomie dans sa propre direction.

Le troisième principe, encore plus concret, est le respect de la « mesure », c'est-à-dire de la modération dans tout le domaine de la mode. Comme les excès sont les principales causes de sa déformation, la modération conservera ainsi sa valeur. Elle devra agir avant tout sur les esprits, en réglant l'ardent désir du luxe, de l'ambition, du caprice à tout prix. Les artisans de la mode, spécialement les « modélistes », se laisseront guider par la modération, en dessinant la ligne ou la coupe et en choisissant les ornements d'un habit, persuadés que la sobriété est la meilleure qualité de Bien loin de l'idée de vouloir ramener à des formes dépassées par le temps – du reste revenant plus d'une fois comme nouveauté dans la mode – mais seulement pour confirmer la valeur constante de la sobriété, Nous voudrions inviter les artistes d'aujourd'hui à s'arrêter, dans les chefs-d'œuvre de l'art classique, sur certaines figures de femmes d'une valeur esthétique indiscutable, où le vêtement, inspiré de la pudicité chrétienne, est un digne ornement de la personne, avec la beauté de laquelle il se fond comme dans un unique triomphe d'admirable dignité.

III. Suggestions particulières aux promoteurs et membres de l'« Union »

Et maintenant voici quelques suggestions particulières pour vous, chers fils et filles, en tant que promoteurs et membres de l'« Union Latine de Haute Mode ». Il Nous semble que le terme même de « latine », par lequel vous avez tenu à désigner votre Association, exprime non seulement une sphère géographique, mais surtout l'orientation idéale de votre action. En effet ce terme « latin », si riche en hautes significations, semble exprimer, entre autres, la vive sensibilité et le respect pour les valeurs de la civilisation et, en même temps, le sens de la « mesure », de

l'équilibre et de la réalité, qualités qui sont toutes nécessaires aux membres de votre Union. Nous avons noté avec satisfaction que ces caractères ont inspiré les buts des statuts, que vous avez courtoisement soumis à Notre connaissance, résultant d'une complète vision du problème complexe de la mode, mais spécialement de votre ferme conviction de sa responsabilité morale.

Votre programme est donc aussi simple que le problème lui-même, concernant tous les secteurs déterminant la mode : le milieu féminin, directement, avec l'intention de le guider dans la formation du goût et dans le choix de l'habillement ; les maisons créatrices de la mode et l'industrie textile afin que, dans une entente mutuelle, elles adaptent leur production aux sains principes professés par l'Union ; et comme votre Union se compose d'organismes, qui ne sont pas simplement des spectateurs, mais des agents et, presque, dirons-Nous, des protagonistes dans le théâtre de la mode, son programme s'occupe opportunément aussi de l'aspect économique, rendu à présent plus ardu par les transformations prévues de la production et par l'unification des marchés européens.

a) La formation du goût du public.

Une des conditions indispensables pour atteindre les buts de votre Union est la formation d'un goût sain dans le public. Entreprise en vérité ardue, parfois contrariée dans un dessein prémédité, elle exige de vous beaucoup d'intelligence, beaucoup de tact et beaucoup de patience. Malgré tout affrontez-la avec un esprit hardi, assurés des bonnes alliances que vous trouverez en premier lieu dans les excellentes familles chrétiennes, que votre patrie compte encore en grand nombre. Il est clair que votre sollicitude dans ce sens doit s'appliquer principalement à conquérir à votre cause ceux qui, par la presse et d'autres moyens d'information, dirigent l'opinion publique. Dans la mode, plus que dans toute autre activité, le peuple veut être guidé. Non point qu'il soit dépourvu d'esprit critique en fait d'esthétique et d'honnêteté, mais, parfois trop docile et d'autres fois paresseux

dans l'emploi de cette faculté, il accueille d'emblée ce qui s'offre à lui, quitte à se rendre compte plus tard de la médiocrité ou de l'inconvenance de certains modèles. Il faut donc que votre action soit opportune. En outre, parmi ceux qui guident à présent avec le plus d'efficacité le goût du public, une place prépondérante est occupée par les personnes qui jouissent de célébrité dans le monde du théâtre et du cinéma. Comme leur responsabilité est grave, votre action sera de la sorte féconde si vous réussissez à en gagner au moins quelques-unes à la bonne cause.

b) L'étude des problèmes esthétiques et moraux.

Une caractéristique propre à votre Union semble être l'étude diligente des problèmes esthétiques et moraux de la mode en des rencontres périodiques, comme le présent Congrès à tendance de plus en plus internationale, persuadés comme vous l'êtes que la mode de l'avenir aura un caractère unitaire sur les continents distincts. Appliquez-vous donc à apporter dans ces réunions la contribution chrétienne de votre intelligence et de votre expérience, avec une sagesse convaincante telle que personne ne doive soupçonner chez vous ni préjugés partiels ni faiblesse de compromis. La solide cohérence avec vos principes sera mise à l'épreuve par l'esprit dit moderne, ne tolérant point de frein, et par l'indifférence même de beaucoup à l'égard du côté moral de la mode. Les sophismes les plus insidieux, qui sont d'habitude répétés pour justifier l'impudicité, semblent être les mêmes partout. Un de ceux-ci s'appuie sur l'antique dicton « *ab assuetis non fit passio* », dans le but de donner comme dépassée la saine rébellion des honnêtes gens contre les modes trop hardies. Faut-il donc démontrer combien est déplacé l'antique dicton dans une telle question ? Nous avons déjà fait allusion, en parlant des limites absolues à sauver dans le relativisme de la mode, au manque de fondement d'une autre opinion également fautive, selon laquelle la modestie ne s'accorde plus avec l'époque moderne, désormais affranchie de scrupules inutiles et nuisibles. Certes, il existe des degrés différents de moralité publique selon les temps, les caractères et les conditions de civilisation des peuples

distincts ; mais cet état de fait n'invalide pas l'obligation de tendre à l'idéal de la perfection ; elle n'est pas non plus un motif suffisant pour renoncer aux hauteurs morales atteintes, qui précisément se manifestent dans la plus grande sensibilité qu'ont les consciences à l'égard du mal et de ses pièges.

c) Il s'agit d'une « lutte ».

Que votre Union s'engage donc avec un esprit actif dans cette lutte, qui vise à assurer aux mœurs publiques de votre patrie un niveau de plus en plus élevé de moralité, digne de ses traditions chrétiennes. Ce n'est pas par hasard que Nous appelons « lutte » votre œuvre visant à moraliser la mode, de même qu'est lutte toute autre entreprise qui entend restituer à l'esprit la domination sur la matière. Considérées chacune en particulier, elles sont des épisodes distincts et significatifs de l'Apré et perpétuel combat, que doit soutenir ici-bas quiconque est appelé à la liberté par l'Esprit de Dieu ; un combat dont l'Apôtre des Gentils décrit avec une exactitude inspirée le front et les troupes opposées : « Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair ; ils sont opposés l'un à l'autre, de telle sorte que vous ne faites pas ce que vous voulez » (Ga 5, 17). Énumérant ensuite les œuvres de la chair, comme triste inventaire de l'héritage de la faute originelle, il range parmi celles-ci également l'impureté, à laquelle il oppose, comme fruit de l'Esprit, la modestie. Engagez-vous généreusement et avec confiance, sans vous laisser jamais surprendre par la timidité, qui fit dire aux hommes, peu nombreux mais héroïques, du grand Judas Macchabée : « Comment pourrions-nous si peu nombreux combattre une si puissante multitude ? » (1 M 3, 17). La réponse de ce même grand combattant de Dieu et de la patrie doit vous encourager : « La victoire à la guerre n'est pas dans la multitude des combattants ; c'est du ciel que vient la force » (*Ibid.*, 19). C'est avec cette certitude céleste que Nous vous quittons, chers fils et filles, et élevons Nos prières suppliantes au Tout-Puissant afin qu'il daigne prodiguer son assistance à votre Union et ses grâces & chacun de vous, à vos familles et en

particulier, aux humbles travailleurs et travailleuses de la mode.
En gage des faveurs célestes, Nous vous donnons de tout cœur
Notre paternelle Bénédiction Apostolique. (CIVITEC.)

Le travail domestique

19 janvier 1958

Introduction :

– Le service domestique n'est plus, souvent, une activité stable, mais celle d'une période déterminée de la vie.

a) La dignité du travail domestique ;

b) L'échange d'affection avec la famille servie ;

c) Votre responsabilité est grande ;

d) Les enseignements sociaux des Papes s'appliquent aussi à vous.

Conclusion :

Que la grâce de Dieu vous soutienne et vous reconforte.

Introduction

La bienvenue¹ que Nous vous souhaitons paternellement, chères filles travailleuses domestiques, entend être la confirmation de la sollicitude assidue que Nous consacrons à votre catégorie, démontrée plus d'une fois, soit en vous accueillant en Notre présence, soit en vous exposant Notre pensée sur votre travail, comme Nous l'avons fait, voici plusieurs années, au cours de trois audiences distinctes, accordées aux nouveaux époux, où Nous illustrions amplement de quelle manière le sentiment chrétien doit animer les rapports entre patrons et domestiques (*cf. Discorsi e Radiomessaggi*, vol. IV, pp. 151-158 ; 165-173 ; 177-184). Encore plus récemment Nous avons adressé de nouveau

1. Allocution adressée, le 19 janvier 1958, à quinze mille « travailleuses de la maison ».

la parole à un nombreux groupe de travailleuses de votre catégorie (cf. *Discorsi e Radiomessaggi*, vol. XVIII, pp. 263-267). Si bien que la présente audience, entièrement pour vous, sera comme la reprise de ces colloques idéaux, inspirés par le sentiment de paternité propre au Vicaire du Christ, qui manifeste son amour en même temps à tous et à chacun, sans faiblesses ni partialités, respectueux des droits des uns et des autres, mais exigeant des deux parties des devoirs correspondants.

Comme il Nous semble que dans Nos exposés Nous n'avons négligé aucun des points essentiels sur la question, il suffira maintenant que Nous fassions allusion à quelques applications particulières, non sans vous recommander, si possible, la connaissance ou la lecture renouvelée de Nos enseignements.

Le nom de « Travailluses de la maison », que vous avez choisi ces dernières années pour désigner votre catégorie, en le substituant à d'autres, dénote que quelque chose a changé autour de vous et parmi vous. La révision de vos conditions de travail a pris place, dans la conscience renouvelée de l'après-guerre ; mais, en même temps que l'on a cherché et que l'on cherche encore, avec de bons résultats, à donner une organisation plus convenable à votre catégorie, on a noté - et Nous l'avons noté Nous aussi dans les exposés cités - que la stabilité manquait de plus en plus à celle-ci. C'est-à-dire que le service domestique, souvent, n'est plus embrassé comme une activité stable de la vie d'une jeune femme ou d'une jeune fille, mais comme celle d'une période déterminée de cette vie, comme un repli ou une attente ; et même, dans les cas de personnes qui entendent se consacrer de façon stable à ce genre de travail, il est bien loin d'être entendu comme un rapport de quasi-adoption avec la famille d'accueil, mais demeure confondu avec toute autre prestation de service, bien définie en la matière et dans le temps. Cette évolution, fort prononcée dans les pays exempts de la plaie du chômage, en tant que signifiant une tendance légitime à l'autonomie personnelle et économique, est, dans un certain sens, un progrès auquel il est nécessaire que s'adapte la société contemporaine ; ainsi disparaît toutefois une institution, qui, lorsqu'elle est entendue

et exercée chrétiennement, ne manque pas d'avoir sa modeste et discrète beauté, ni d'autres avantages concrets, tels que la sécurité de l'avenir, pour celles qui, dans le travail, se trouvent associées à des familles fortunées, comme des membres de celles-ci. De quelque façon que se développe dans l'avenir votre travail, c'est surtout son présent qui vous intéresse, vous qu'il compte en grand nombre ; et c'est spécialement aux travailleuses » que Nous Nous adressons pour leur rappeler certains principes chrétiens, valables même si la prestation de votre service chez autrui est provisoire ou intermittente.

a. La dignité du travail domestique.

Le premier est - comme Nous l'avons exposé - que le service domestique ne le cède en dignité à aucun travail, qu'il soit agricole ou « de bureau » ou dans les industries, tous services rendus à la société. Même, si l'on y réfléchit bien, il les dépasse en dignité, parce que tandis que le terme de ces derniers réside ordinairement dans les « choses », celui du service domestique est plus près de la personne humaine ; c'est-à-dire que vous aidez plus directement votre prochain dans ses besoins. Mais afin que cette dignité intrinsèque soit reconnue et honorée, il est nécessaire que les personnes que vous aidez partagent le même sentiment au sujet de la fraternité commune des enfants de Dieu. L'absence de cette persuasion et de cette foi, de même qu'elle créa dans le paganisme la honte de l'esclavage, est pareillement prête à en créer un nouveau dans n'importe quel cas où un homme est contraint par les circonstances à dépendre d'un autre, voire seulement pour quelques heures par jour et dans une activité limitée. Mais, en laissant de côté ces cas extrêmes, chacun peut obtenir honneur et estime dans n'importe quel genre de travail, lorsqu'il est le premier à s'honorer lui-même de la dignité de chrétien. Une travailleuse de maison, qui professe ouvertement sa foi, qui y conforme sa vie dans les actes et dans les paroles, dans le respect des principes moraux, dans l'exercice de la charité et de l'honnêteté, dans la répugnance pour l'impureté et la frivolité, ne peut manquer d'obtenir l'estime et le respect dans

la famille où elle vit, même si celle-ci n'est que superficiellement religieuse, parce que la lumière chrétienne dépasse en éclat n'importe quels privilèges et ornements humains. Soyez donc fidèles et diligentes dans le service de Dieu, avant même celui des hommes, en consacrant le temps nécessaire à la prière et en vous montrant résolues dans le respect de la sainte loi.

b. L'échange d'affection avec la famille servie.

En outre le travail de la maison se distingue des autres travaux, en s'élevant au-dessus de ceux-ci, parce que, comme Nous y faisons allusion, il a pour objet le prochain ; il est donc un travail éminemment « humain », semblable, dans une juste proportion, à celui de l'infirmière et de l'enseignante. Combien de fois, dans une maison, où il y a des enfants, des vieillards, des malades, vous demande-t-on le service de surveillance, d'assistance et de réconfort, que vous ne pourriez accomplir sans y mettre beaucoup de votre âme. De là le second principe : les rapports entre celui qui assure le service et celui qui en profite doivent être réglés non seulement par les normes ordinaires de la justice mutuelle, mais aussi par un haut sens d'humanité, qui se manifeste dans un juste échange de valeurs humaines. Vous ne pourrez manquer d'aimer la famille que vous servez, si vous désirez que votre travail soit plus léger pour vous et plus agréable pour elle. Or le zèle de l'âme, les sentiments du cœur ne peuvent être compensés seulement par l'argent, mais par l'échange d'affection et de reconnaissance, par l'estime, par la compréhension et par la communauté dans la joie. Dans une maison où règne cet esprit de charité chrétienne, on n'entendra pas les commandements orgueilleux, les durs reproches, des motifs d'offense, d'une part ; ni d'autre part les murmures sournois, les cris de rébellion et les rancœurs secrètes. Le service ne sera pas accompli sans soin et comme avec l'esprit de quelqu'un qui se sent esclave d'un destin ennemi, mais assuré joyeusement comme une aide affectueuse, que Dieu demande pour lui, et par conséquent méritant sa récompense ; de l'autre côté, l'ordre saura être si doux qu'il se confondra avec une aimable prière. Il est juste que cet idéal de

relations humaines, qui depuis quelque temps est encouragé par le développement du sens social dans tous les domaines du travail, trouve une réalisation immédiate dans le vôtre, qui a plus besoin que les autres de ce développement et y est plus approprié.

c. Votre responsabilité est grande.

Le troisième principe, résultant des précédents, est que les responsabilités de votre travail, soit pour vous qui l'assurez soit pour ceux qui en profitent, sont par elles-mêmes importantes et graves. Cependant elles ne concernent pas proprement le travail intermittent de la remise en ordre de la maison pendant quelques heures par jour ; mais bien l'œuvre stable avec cohabitation et vie commune permanente.

Ce que sont les responsabilités des maîtres de maison envers les personnes qui en dépendent, particulièrement envers les jeunes filles et jeunes femmes, sans expérience du monde, Nous l'avons largement expliqué dans les Discours aux époux, que nous avons cités (Ib. pp. 177-184). Responsabilité dans le choix, dans la surveillance de leurs amitiés et de leurs divertissements, dans l'attitude envers elles, dans le bon exemple qui leur est dû. En revanche vos responsabilités envers la famille qui vous accueille concernent l'honneur et le bon renom de celle-ci, la concorde entre ses membres, l'innocence et les bonnes habitudes des enfants, les rapports avec les autres domestiques. Le seul fait de vous avoir indiqué ces points vous dit combien se trouve engagée votre conscience morale et combien peut être grave le mal causé par une conduite moins qu'irréprochable, en parlant inconsidérément à l'intérieur et hors de la maison, en manquant au devoir sacré du plus profond respect envers l'enfance, reconnu jusque par l'ancien paganisme dans la sentence « *maxima debetur puero reverentia* » (Juvén. Sat. 14,47). Cette dernière responsabilité exige que l'on ne trouble pas le développement normal de la conscience religieuse et morale des enfants par des propos et récits hardis, par un comportement inconvenant ou trop libre, avec la supposition erronée qu'ils ne comprennent pas encore

le mal. Les erreurs et les négligences en tout cela sont d'une bien autre nature et gravité que celles d'une employée, d'une commise de magasin ou de n'importe quelle autre travailleuse de l'industrie. Non pas que le manque à son devoir dans n'importe quelle tâche soit privé de responsabilité morale ; toutefois les négligences et les erreurs de ces dernières peuvent presque toujours se réparer par la compensation matérielle de l'argent. Mais qui pourrait réparer convenablement les dommages causés par la calomnie, le trouble semé dans la famille par des racontars rapportés sans juste motif ? Comment, surtout, pourra-t-on jamais remédier à l'orientation perverse donnée aux enfants ? De telles dettes pèseront sur la conscience de qui les a contractées pendant toute la vie et jusque devant le tribunal de Dieu, qui, cependant, est toujours prêt à accueillir le pécheur repent.

d. Les enseignements sociaux des Papes s'appliquent aussi à vous.

Pour conclure Notre exhortation, voici ce que doit être votre conduite positive. Exprimez votre tâche comme un service rendu à Dieu dans les personnes du prochain, en veillant en premier lieu à conserver en vous-mêmes la dignité du chrétien. Aimez votre tâche et vous verrez que l'obéissance vous sera douce et le travail léger. Entretenez une délicatesse particulière de conscience dans le comportement extérieur et dans les paroles, conscientes des responsabilités qui résultent pour vous du fait que vous vivez dans les familles d'autrui.

Mais nous ne voudrions pas vous laisser sans dire une parole à ceux à qui vous consacrerez votre œuvre avec une générosité chrétienne, dans les maisons privées ou dans les instituts publics, même religieux. Les enseignements sociaux, donnés par les Souverains Pontifes et par Nous-même, sont valables pour tous, également pour les travailleurs et les travailleuses de la maison, et pèsent sur la conscience des employeurs. Ceux-ci, non seulement, sont tenus à assurer à leurs domestiques toutes les dispositions établies par les lois, mais ils doivent aussi, selon des critères d'équité, leur faciliter la voie vers un établissement sûr,

sans exclure la formation de leur propre famille. Dans ce cas aucun motif ne justifierait le refus du salaire familial à qui consacre toute son activité à une famille ou à un institut, à leur avantage effectif. La charge économique qui en résulte peut du reste être allégée, comme souvent cela se pratique louablement, en occupant également les autres membres de la famille du travailleur ou de la travailleuse.

Avec le vœu fervent que le sens chrétien de la vie et du travail soit toujours présent et actif dans votre esprit, en élevant des prières vers Dieu Tout-Puissant, afin que sa grâce vous soutienne et vous reconforte, Nous donnons à vous toutes ici présentes, à votre Association, à toute la chère catégorie des travailleuses de la maison, Notre Bénédiction Apostolique.

Table des matières

Une crise de civilisation (17 mai 1942)	5
La femme et le travail industriel (15 août 1943)	14
La femme et l'activité politique (21 octobre 1945)	22
Les conditions de la dignité féminine (14 octobre 1956) ...	37
La grandeur du veuvage (16 septembre 1957)	49
La mode, expression de la civilisation (8 novembre 1957) ...	57
Le travail domestique (19 janvier 1958)	75



www.hommenouveau.fr